

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Le Canada

Consentir à l'achat
1-11-17-3942-9
ASS. LEGISLATIVE
QUEBEC
CASIER
POSTAUX
dans tous les
de la banlieue
altes, télépho-

VOL. XVII — No 82.

CHAUD ET ORAGES EN DIVERS ENDROITS MONTREAL, JEUDI 10 JUILLET 1919.

MIN. 54 ; MAX. 80.

PRIX : DEUX SOUS

L'ASSEMBLEE NATIONALE A ENFIN RATIFIE LE TRAITE DE PAIX

Par un vote de 208 à 119 l'Assemblée Nationale Allemande appose sa ratification au traité de paix. — Le premier ministre Nitti de l'Italie demande de son côté que les négociations de paix soient terminées.

(Cable de la Presse Associée)

Weimar, 9 — La résolution ratifiant le traité de paix a été adoptée par l'Assemblée Nationale Allemande aujourd'hui par un vote de 208 à 119.

Le texte de la résolution de ratification tel que présenté à l'Assemblée Nationale comprenait deux clauses se lisant comme suit : —

"Le traité de paix entre l'Allemagne et les puissances alliées et associées, signé le 28 juin 1919, et le protocole y attaché aussi bien que l'entente relative à l'occupation de la région du Rhin signé le même jour, sont approuvés.

"Cette loi devient en vigueur le jour de sa promulgation."

CONTRITION DE L'ITALIE

Rome, 9 — Le premier ministre Nitti durant un discours prononcé aujourd'hui devant le parlement a demandé que les négociations de la paix soient terminées et que des relations amicales soient maintenues avec les alliés et surtout avec la France. Le premier ministre a informé les députés qu'ils devaient s'efforcer de rétablir la paix au pays, de baisser le prix des denrées et de rétablir les conditions à travers l'Italie.

LA GREVE DE BERLIN

Berlin, 9 — La ligue des citoyens a demandé à Gustav Noske, ministre allemand de la Défense, d'envoyer des volontaires pour diriger les lignes souterraines et de surface de Berlin et de donner une protection militaire sur les trains.

Les grévistes et les employeurs n'ont pas encore pris de décision sur la question de l'arbitrage. Un autre effort pour ouvrir les négociations entre les deux factions a échoué aujourd'hui.

Les employés en grève veulent obtenir toutes leurs demandes, tandis que les employeurs veulent se fier à la décision d'un comité d'arbitrage dont le jugement sera final. Quelques lignes de contour ont repris aujourd'hui un service partiel. Ce service n'accorde cependant qu'une partie de la population. Tant que les lignes souterraines seront inactives, les citoyens devront marcher à moins qu'ils se servent des taxi-autos qui sont très dispendieux. Comme les chauffeurs sont un luxe, la nécessité de marcher cause de nombreux désagréments.

Les leaders des employés de chemins de fer, qui sont en grève depuis quelque temps, disent que la reprise du travail n'est que temporaire et que les demandes des employés seront renouvelées quand les conditions de grève générale seront meilleures. Les représentants des compagnies de chemin de fer disent que le transport deviendra normal avant peu de temps. On dit que les commis de banque dont les demandes ont été fixées par un arbitre ne veulent pas accepter un accord partiel malgré que les deux unions des commis n'aient encore annoncé rien de précis sur ce refus.

Les grévistes des chemins de fer, qui ont causé une inaction du transport dans le sud et l'ouest de l'Allemagne, ont décidé dimanche, à Francfort, de retourner au travail, mais en déclarant que leurs demandes devaient être accordées.

LES TROIS AURAIENT OFFERT DES TERMES DE PAIX A LA RUSSIE

C'est ce que prétend un hebdomadaire américain qui donne la teneur des termes qui auraient été présentés au gouvernement soviétique. — Les alliés auraient évacué la Russie.

(Dépêche spéciale)

New-York, 9 — La NATION, un hebdomadaire publié ici par Oscar Garrison Willard, déclarera dans son édition de cette semaine, que le président Wilson, le premier ministre Lloyd-George et le premier ministre Clemenceau ont offert des termes de paix au gouvernement soviétique, et que les faits furent révélés par une dépêche russe qui n'a pas été publiée en ce pays. La dépêche, suivant la NATION, déclare que la proposition de paix fut transmise à la Russie par Lincoln Steffens, William Bullitt et le capitaine Pettit.

Les principaux termes de l'offre, tels que publiés par la NATION sont :

Un armistice sera déclaré sur tous les fronts russes pendant que les délégués de la paix discuteront les questions suivantes :
1.—Tous les gouvernements formés sur le territoire de l'ancien empire russe garderont le plein pouvoir sur les territoires qu'ils occupent, jusqu'à ce que les habitants indiquent la forme de gouvernement qu'ils préfèrent.

2.—Aucun de ces gouvernements ne tentera d'en renverser un autre par la force.

3.—Le blocus de la Russie sera levé.

4.—Le rétablissement des relations commerciales.

5.—Tous les produits existant ou reçus en Russie seront accessibles à toutes les classes de la population, sans distinction.

6.—Tous les gouvernements sus-mentionnés donneront une amnistie complète aux adversaires politiques, les soldats y compris.

7.—Les troupes alliées évacueront la Russie.

8.—Réduction simultanée des gouvernements soviétique et anti-soviétique sur un pied de paix.

9.—Tous les gouvernements russes sus-mentionnés reconnaîtront conjointement les obligations financières de l'ancien empire russe.

10.—La liberté de résidence et de mouvements des sujets russes sur toutes les parties de la Russie.

11.—Rapatriement de tous les prisonniers de guerre.

"L'Angleterre et l'Amérique" dit la dépêche, "devaient garantir l'accomplissement de ces termes de la part de la France."

LE FRERE DU KAISER SE MET AU RANG DES ACCUSATEURS

Tout en offrant de se constituer prisonniers des Alliés, le prince Henri de Prusse annonce au Roi Georges qu'il est prêt à l'aider à jeter un peu de lumière sur les vérités de la guerre. — L'effort de l'Allemagne pour éviter la guerre.

(Cable de la Presse Associée)

Berlin, 9 — Le prince Henri de Prusse, frère de l'ex-empereur allemand, est maintenant venu à l'aide du Kaiser et ajoute sa demande à celle des autres pour que les Alliés abandonnent leur projet de conduire l'ex-Kaiser devant un tribunal pour le jugement de ses crimes contre l'humanité.

Le prince Henri, dans un télégramme au Roi Georges lui demandant d'abandonner ses efforts d'extrader l'ancien monarque s'offre d'aider lui-même au Roi en jetant un peu de lumière sur les vérités relatives à la guerre et ses conséquences.

Dans son message, le prince Henri dit qu'après son entrevue avec le Roi Georges en juillet, 1914, il est retourné à Berlin et fut avec l'Empereur jusqu'au jour de la mobilisation. Le télégramme continue : "Je puis prouver que l'Empereur et ses conseillers ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éviter la guerre et son grand désastre envers l'humanité. Je suis prêt à refuter les calomnies lancées contre le Kaiser, qui ont circulé pendant des années à l'encontre de toute vérité, et je me place moi-même à votre disposition pour aider votre Majesté à éclaircir les vérités relatives à la guerre et ses conséquences."

En décembre dernier, lors d'un discours aux membres de la Chambre Royale de la Prusse, le prince Henri a dit que tout en étant forcé de reconnaître l'abdication de l'ex-empereur, il se considérait personnellement lié à l'ancien monarque et qu'il ferait tout son possible pour le préserver du danger.

Le Prince Henri, le 30 juillet 1914, a envoyé un télégramme au Roi Georges lui demandant d'obtenir la neutralité de la France et de la Russie en lui assurant que "Guillaume (l'empereur allemand) était très mal à l'aise, faisait tout en son possible pour obéir à la requête du Czar d'essayer de maintenir la paix."

Le Roi Georges, en réponse, informa le Prince Henri que le gouvernement anglais faisait son possible pour faire retarder les préparatifs de guerre de la France et de la Russie, si l'Autriche se contentait d'occuper Belgrade et les environs du territoire serbe comme accord satisfaisant des plaintes de l'Autriche contre la Serbie. Le Roi ajouta qu'il espérait que l'empereur Guillaume se servirait de sa grande influence pour persuader l'Autriche d'accepter cette proposition. Ces télégrammes, il est probable, constituent les entrevues que le Prince Henri dit avoir eues avec le Roi Georges.

QUEBEC DOIT ACCROITRE SON INDUSTRIE LAITIÈRE A L'AVENIR

C'est la conclusion pratique à laquelle en vient M. J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture, en clôturant les fêtes de Ste-Anne de la Pocatière. — La reconnaissance du mérite.

(Dépêche spéciale)

Ste-Anne de la Pocatière, 9. — Les fêtes des noces de diamant de l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et du 25ème anniversaire de la fondation des missionnaires agricoles se sont terminées ce soir, après avoir obtenu le plus grand succès. Les orateurs de la dernière séance furent MM. A. Stein et E. Theriault, députés, J. C. Chapais, confédéré, et J. H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture. Ce dernier a prononcé un discours pratique et de la plus haute importance, indiquant les industries qui profiteraient davantage aux cultivateurs. Il énonça d'abord le principe que nous ne devons pas exporter, autant que possible, que des produits finis et fabriqués. En industrie laitière, l'exportation du fromage, du beurre et du lait condensé profitera surtout au cultivateur.

La demande est très forte et les prix ne sont pas prêts de baisser, nous devrions augmenter l'exportation de notre bœuf très apprécié en

RECOMPENSES POUR BRAVOURE

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 9. — Les officiers et les soldats des troupes expéditionnaires canadiennes qui ont fait montre de courage en tentant d'en s'échapper des mains de l'ennemi, ou qui ont rendu des services exceptionnels pendant qu'ils étaient prisonniers de guerre ou internés, méritent une récompense.

Un ordre du département de la Milice qui vient d'être publié, déclare qu'on peut maintenant faire des recommandations pour telles récompenses. Les faits à l'appui de chaque recommandation doivent être prouvés par le témoignage d'au moins deux témoins qui ont eu d'eux-mêmes connaissance du fait, et doivent être transmis aux quartiers-généraux de la Milice avant le 31 juillet. Les officiers et les soldats qui sont encore sous les armes doivent soumettre leurs demandes par voie ordinaire officielle. Ceux qui ont été démobilisés doivent faire leurs demandes à l'officier commandant du district militaire où ils habitent.

PROFITEURS MIS A L'AMENDE

(Dépêche spéciale)

Boston, 9. — Un avertissement aux profiteurs de guerre semble avoir été donné aujourd'hui par le juge Sander-son, de la Cour Criminelle Supérieure. Il a imposé de dures sentences d'emprisonnement et de fortes amendes à 17 vendeurs de poisson accusés dans le fameux procès appelé "syndicat du poisson."

Cinq d'entre eux furent condamnés à un an de prison et \$1,000 d'amende chacun. Les accusés ont été trouvés coupables d'avoir conspiré pour faire monter le prix du poisson en temps de guerre et de créer un monopole.

F. Monroe Dyer, de New-York, président; Ernest A. James, trésorier; John Burns, jr., écrivain; et Joshua Palmer et Joseph A. Rich, directeurs de la Bay State Fishing Company, du Maine, ont été condamnés à un an de prison et à une amende de \$1,000 chacun. Les douze autres associés ou mêlés aux compagnies de poisson furent des sentences des condamnations à six mois chacun et \$500 d'amende.

La sentence fut suspendue dans chaque instance, en attendant un jugement de la Cour Suprême, sur les exceptions prises durant le procès.

LE SUCCESEUR DU GEN G. WATKIN

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 9. — On a déclaré aux quartiers-généraux de la milice aujourd'hui qu'aucune décision n'avait encore été prise pour le choix du successeur du général G. Watkin comme chef de l'état-major général.

Le général G. Watkin dont les services furent prêtés au Canada par l'armée impériale, retournera probablement en Angleterre avant longtemps. Les noms du général sir Arthur Currie et du général Elmslie, commandant des troupes expéditionnaires sibériennes, ont été mentionnés comme devant lui succéder.

LA CONVENTION D'OTTAWA

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 9. On s'attend à ce que 1,800 délégués assistent à la convention libérale qui sera tenue ici au mois d'août. L'édifice Howick où se tiendra cette convention est actuellement à subir de grandes réparations, pour accommoder le mieux possible les délégués.

Il y aura un restaurant sur le terrain, et des préparatifs sont faits pour abriter 600 délégués. Il y aura de plus un édifice spécial pour accommoder les femmes déléguées.



LES JARDINIERS

peuvent se nettoyer les mains et conserver la peau douce et molle en faisant usage de

SNAP

meilleur que le savon, car il enlève les taches vite et aisément.

UNE GREVE GENERALE A ETE DECLAREE EN ITALIE

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 9 — La Chambre du Travail a proclamé une grève générale pour minuit mardi, comme signe de protestation contre les mesures policières et militaires adoptées par le gouvernement pour prévenir de nouveaux désordres.

La Chambre du Travail maintient que ces mesures ont été adoptées pour prévenir la baisse des prix des utilités, tel que demandé par le peuple.

Durant la matinée d'aujourd'hui, la grève n'était pas complètement générale parce que la décision de grève ne fut publiée que par le POPULO ROMANO hier soir.

Les navires qui transportent des vivres ont été assaillis aujourd'hui par la population qui craint d'être prise par la famine. Le POPULO ROMANO, en commentant la situation, dit que le maintien de l'ordre dans la ville de Tarento a été donné aux soldats parce que cette ville était encore dans la zone de guerre. C'est pourquoi l'état de siège a été proclamé.

Les émeutes ont cessé immédiatement comme par magie, ajoute le journal. Ceci signifie que si la même précaution avait été prise dans toutes les villes, les désordres auraient cessés.

Des mesures ont été prises pour se préparer aux événements futurs.

Toute la garnison policière est prête et des contingents militaires occupent les principales parties de la ville, les édifices du gouvernement et les banques. Des chars blindés et des patrouilles de mitrailleurs font en plus la garde dans différents quartiers.

Le premier ministre Nitti, est resté au ministère de l'Intérieur très tard dans la matinée, pour être certain que ses instructions seraient suivies. L'ordre de la grève générale coïncide avec l'ouverture du nouveau parlement cet après-midi. Durant l'avant-midi, la foule a attaqué plusieurs magasins parce que les marchands refusaient de vendre aux prix offerts. Mais il n'y eut pas de complications sérieuses.

LES USINES DE LA SCOTIA STEEL FERMERAIENT LEURS PORTES

(Dépêche de la Presse Associée)

Sydney, 9 — La fermeture de l'usine de la Scotia Steel aux mines de Sydney sera l'événement principal de la discussion à la grande démonstration ouvrière qui aura lieu dimanche à Sydney. On craint aussi que l'usine de Sydney ferme aussi, à cause de l'insuffisance des commandes. Les United Mine Workers veulent envoyer une résolution au gouvernement lui demandant de donner à ces usines des commandes suffisantes pour qu'elles puissent garder leurs employés sur leurs listes. Si ces usines ferment leurs portes, ceci signifie que 4,000 seront subitement lancés sur le pavé, sans travail. Le charbon sera aussi moins nécessaire, causant par là un chômage restreint dans les mines. Ces usines sont les deux meilleures du Canada et on sait dans les milieux ouvriers qu'il n'y a en somme aucune raison de les fermer. Les leaders disent que si le cas de ces usines est clairement exposé au gouvernement, celui-ci peut donner des commandes suffisantes pour empêcher la fermeture. On traitera aussi à cette assemblée de la question de la journée de huit heures ainsi que la semaine de cinq jours de travail. Les directeurs des United Mine Workers de l'endroit préparent tous les renseignements possibles pour cette assemblée qui sera certainement la plus grande qui n'ait jamais eu lieu dans ces parages.

Votre Courtier Dit—

"Achetez quand le Marché est à la Hausse"

Le prix des habits va monter cet automne. Il le faut : la laine est rare, la main-d'œuvre est chère et la demande pour les étoffes est grande. Tant d'hommes reviennent à la vie civile ; en un mot, le marché est à la hausse.

Les magasins Fashion-Craft ont un assortiment considérable d'habits qui vous conviendront. Le vrai style — sans aucune exagération, mais possédant cette individualité que vous désirez. Les prix n'ont pas augmenté et la qualité est vraiment genre Fashion-Craft... Pourquoi ne pas suivre le conseil de votre courtier et faire vos achats dès maintenant.

MAGASINS
FASHION-CRAFT

MAX BEAUFAYS LIMITEE
279 rue St Jacques Montreal

Partie Ouest
463 rue St-Catherine O. 469 St-Catherine E.



PHARAOH
LE CIGARE EXCEPTIONNEL
3 pour 25¢

CHRONIQUE DES SPORTS

ENCORE DEUX BOURSES POUR L'ECURIE J. K. L. ROSS

Milkmaid gagne le "Gazelle Handicap" et King Trush se classe premier du "Campfire", hier après-midi à la piste d'Aqueduct. — Le jockey Schuttinger a piloté trois vainqueurs.

QUEEN OF THE SEA BATTUE A LA CINQUIEME COURSE A AQUEDUCT

New-York, 9. — Milkmaid, de l'écurie J. K. L. Ross, pilotée par le jockey Schuttinger, vient de compter sa première victoire de la réunion en se classant premier du "Gazelle Handicap", la principale épreuve à l'affiche à la piste d'Aqueduct d'après-midi. Cette course dotée d'une bourse de \$1,500, ouverte aux poulains et juments de trois ans et plus, était aujourd'hui, courue pour la vingt-septième fois. C'était la première apparition de Milkmaid depuis la réunion de Churchill Downs et l'on a vu de suite que le repos qu'on lui avait accordé lui avait beaucoup bénéficié. Columbine qui chargeait cent vingt livres, la plus lourde pesanture, s'est classée deuxième et Rose d'Or, un dix pour un, qui a obtenu peu de succès cette saison, a obtenu la troisième place de la bourse.

La première course, un steeplechase de trois ans et plus, a été gagnée par Grimaldin, qui se trouve par le fait à compter sa première victoire comme cheval de trois ans. Daydue, à l'ex-congrégiste Loft, sur lequel on offrait six pour un, a fini deuxième et Scotts, de la "Cleveland Stable", a obtenu la troisième position.

A la deuxième course, Northwood, un dix pour un remporté une belle victoire en battant un groupe de bons chevaux sauteurs, y compris le favori Skibbereen. Ce descendant de Moharib n'était chargé que de cent trente-trois livres, ce qui lui permit de franchir les haies avec beaucoup de facilité. Reddest, un huit pour un, qui avait obtenu la deuxième place, a obtenu la troisième place.

"The Campfire Handicap", une épreuve d'une distance de cinq furlongs, ouverte aux chevaux de deux ans seulement, a été gagné par King Trush, qui n'en était qu'à sa deuxième apparition depuis l'ouverture de la réunion. Ce descendant de Truch qui portait une pesanture de cent vingt-deux livres se trouve à graduer du rang des novices en gagnant cette course. Everguy, de l'écurie Thorne, lui-même un novice s'est classé deuxième et Feodor a obtenu la troisième place.

A la cinquième course, Ivy a facilement défait King John, le favori Queen of the Sea, et quelques autres "platers". Ivy qui était piloté par le jockey Vanover a obtenu la première place, et King Trush, dans la troisième et Milkmaid dans la quatrième.

Voici les résultats détaillés des épreuves de cet après-midi:

Première course, 3 ans, à réclamer, \$708.72 ajoutés, 6-12 furlongs: 1. Grimaldin 111. Schuttinger 9 à 5, 4 à 5, 2 à 5; 2. Daydue 109, Pierce, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Scotts 108, Ambrose, 5 à 1, 2 à 1, au pair. Temps 1:20. Manoeuvre, Jack Leary, Elected II, Donado, Dottie Vanover ont aussi couru.

Deuxième course, steeplechase, à réclamer, 4 ans et plus, \$700, environ 2 miles: 1. Northwood 133, Hanna 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5; 2. Reddest 143, Kennedy, 8 à 5, 3 à 5, 1 à 4; 3. Early Light 133, Henderson, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps 5:11. Skibbereen, Fair Mac, Toynbee, Buchanan Brady ont aussi couru.

Troisième course, "the Campfire", 2 ans, handicap, \$1,008.71 ajoutés, 5 furlongs: 1. King Trush 122, Schuttinger 3 à 1, 6 à 5, 3 à 5; 2. Everguy 112, Lyke, 8 à 5, 7 à 5, 3 à 5; 3. Feodor 115, Davies, 5 à 1, 2 à 1, au pair. Temps 1:00.25. Carmandale, Truly Rural, Encman, Devildog, Sandbed, Stallan ont aussi couru.

Quatrième course, "the Gaselle Handicap", \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 1-16 mile: 1. Milkmaid 116, Schuttinger, 18 à 5, 7 à 5, 3 à 5; 2. Columbine 120, Carroll, 4 à 1, 3 à 2, 3 à 5; 3. Rose d'Or 107, Erickson, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps 1:45. Salvatra, Fairy Wand, Tusculosa, Passing Shower, Carpet Sweeper ont aussi couru.

Cinquième course, 3 ans et plus, à réclamer, \$708.71, 1-16 mile: 1. Ivy 95, Wida, 13 à 5, 1 à 2; 2. King John 111, Davies, 12 à 1, 3 à 1, 7 à 5; 3. Queen of the Sea 96, Richcreek, 4 à 5, 1 à 4. Temps 1:46.15. John I. Day, Katie Canal, Orderly ont aussi couru.

Sixième course, 2 ans, pour gagnants d'une seule course, \$708.71, 5 furlongs: 1. Afternoon (L) 112, Ambrose, 7 à 10, 1 à 4; 2. LaRabee (L) 108, McAttee, 10 à 1, 3 à 1, 6 à 5; 3. Lovely 108, Rice, 7 à 1, 2 à 1, 7 à 10. Temps 1:02. Light Wine, Brynild, Princess Mary, Jessie, Destruction, L'Orpheline, Rabidum ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de jeudi:

Première course, 2 ans, à réclamer, 6 furlongs: Midian 110, Cormoran 106, Pointox 108, American Boy 110, Walk the Plank 106, xClara Bella 108.

Deuxième course, steeplechase, handicap, 4 ans et plus, environ 2 miles: The Dean 135, Decisive 138, Dave Campbell 130, Saldeza 140.

Troisième course, "The Voter Handicap", 3 ans et plus, 6-12 furlongs:

LES PUR-SANG INSCRITS AUX STAKES DES TROIS-RIVIERES

Les meilleurs trotteurs et ambleurs à l'entraînement ont été inscrits aux "King George", "The St. Francis" et "The Great Eastern", trois stakes qui seront courus pendant l'exposition des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 9. — Les trois stakes pour chevaux trotteurs et ambleurs qui seront offerts pendant l'exposition des Trois-Rivières, du 23 au 30 août, viennent de fermer. Tous ont fort bien rempli, car un grand nombre d'éleveurs et de propriétaires y ont inscrit leurs meilleurs pur-sang.

Le premier, "The King George", pour trotteurs, classe 2.24, a obtenu vingt-et-une nominations, le deuxième, "The St. Francis", classe 2.24, ambleurs, en a reçu seize, et le troisième, "The Great Eastern", classe 2.14 ambleurs, a fermé avec treize.

Voici la liste détaillée des inscrits, ainsi que leurs propriétaires:

"The King George,"
2.24 trot.
Brae Burn, Jos. Bolduc, Québec.
His Nibs, Jos. Bolduc, Québec.
Algoa McKinney, F. X. Lachance, Québec.
Nora Hill, F. M. Pickle, Newport, Vt.
Bienne, P. A. Gouin, Trois-Rivières.
Lauretta Oakling, J. Lavallée, Montréal.
Captain Speir, A. D'Amour, Ottawa.
Rossmore Nco, John Ross, Sherbrooke.
The Futurity, M. H. Bernier, Victoriaville.
Meja, C. H. Cleveland, Danville.
Turent, C. H. Cleveland, Danville.
Valerie Todd, F. S. Scott, Ottawa.
Peter Shank, D. Stearns, Plattsburg, N. Y.
Violet T., Taylor Bros., Medford, Mass.
Imogene Constantine, F. X. Lachance, Québec.
Incomparable, A. Olivier, Trois-Rivières.
Baron Hanley, H. F. Pierce, Stanstead.
Jane Grey, H. F. Pierce, Stanstead.
Phillips, J. S. Rivard, Trois-Rivières.
Maple Leaf, Kassandra, H. H. Ingram, Sherbrooke.
SJBseauréioce

"The St. Francis,"
2.22 amble.
Norma Mayburn, Jut West, Winnipeg.
Miss Solono, Jos. Bolduc, Québec.
Lock Boy, F. M. Pickle, Newport, Vt.
Bin Elder, E. J. Daigneault, Woonsocket, R. I.
Dolly Patch, J. Henderson, Brighton, Ont.
Maiden Voyage, John Sample, New Hampshire, Ont.
Joe Kelly, Charles McMahon, Sherbrooke.
Bingo Brino, M. H. Bernier, Victoriaville.
Sheeny Todd, F. S. Scott, Ottawa.
Spier Oleott, W. Candell, Ottawa.
American Harvester, Newport Stock Farm.
Mona Lisa, D. Stearns, Plattsburg, N. Y.
Red Gratton, Taylor Bros., Medford, Mass.
Maria Audobon, H. Bureau, Trois-Rivières.
Alexander Isle, J. H. Turner, Beebe, Vt.
"The Great Eastern"
2.14 amble.
Dan Mathews, Jos. Bolduc, Québec.
Baron Miriam, Jos. Bolduc, Québec.
Vancouver, H. R. Dufresne, Nicolet.
Ruth W., F. M. Pickle, Newport, Vt.
Hal Perkins Jr., F. M. Pickle, Newport, Vt.
Maiden Voyage, John Sample, New Hampshire, Ont.
Ellis Pointer, T. J. Ellis, Chester, Vt.
Golden Rex, F. Larouche, Hull.
Lady S., B. E. Renihan, Derby Line, Vt.
Iwanna, H. Bureau, Trois-Rivières.
Peter Binarion, Newport Stock Farm.
Baby Yaga, Jos. Gadbout, Montréal.
Gay Petress, H. F. Pierce, Stanstead.

LE SAINT-HENRI PROMET UNE SURPRISE AUX INDIENS

Pat Kennedy, qui vient de prendre la direction du Saint-Henri, est bien décidé à remporter une victoire contre les Indiens, dimanche prochain, au Mile-End.

La Ligue de la Cité achève actuellement sa première série. Celle-ci se terminera le 20 juillet, et la seconde commencera le 27. — Lors des finales de la première série, le 20 juillet, Edouard Fabre couru contre deux hommes. Cette course devait avoir lieu dimanche dernier, mais elle fut forcément remise, Fabre n'ayant pu obtenir la permission requise des autorités athlétiques.

Le programme de dimanche prochain, l'avant-dernier de la série, mettra aux prises:

Lachine vs Fraser Brace.
St-Henri vs Indiens.

La rencontre entre le Lachine et le Fraser Brace promet des sensations. Le Lachine sera certainement en mesure de faire une grande lutte à l'équipe du gérant Underhill. Il y a apparence que ce dernier mettra dans la boîte le lanceur Olivier qui a triomphé du St-Arsène dimanche dernier.

REY EL SANTA ANITA VIENT DE MOURIR EN CALIFORNIE

Ce fameux pur sang qui autrefois appartenait à "Lucky" Baldwin vient de mourir au ranch de Santa Anita, Californie, à l'âge de vingt-huit ans. — Il avait battu Henry of Navarre et Domino.

San Francisco, Cal., 9. — Rey El Santa Anita, un cheval né en 1891, descendant de Cheviot, ce dernier par Alahoe, est mort la semaine dernière au ranch de Santa Anita, dans la vallée Saint-Gabriel, Californie, où on l'appelait "Le Roi". Au cours de sa carrière sur les pistes de courses, Rey El Santa Anita a battu tous les bons chevaux venus aux Etats-Unis, y compris Henry of Navarre, Domino, etc., et son propriétaire, feu E. J. (Lucky) Baldwin, en fait très orgueilleux.

Son plus grand succès fut la victoire qu'il a remportée dans la course de "l'American Derby", une épreuve d'une distance d'un mille et demi, ouverte aux chevaux de trois ans et plus, courue au "Washington Park" de Chicago en 1894. Dans cette course d'épreuve classique, l'Est des Etats-Unis était représenté par Domino, M. James R. Keene, piloté par Fred Tard; Senator Grady; et Marcus Daly, avec Garrison, et Dorian, à J. W. Rodgers, piloté par l'inoubliable Marty Bergen.

Senator Grady, un favori à huit pour cinq, était un peu préféré à Domino, tandis que Dorian avait le troisième choix. Rey El Santa Anita était coté à trente pour un. Il fut tout de même joué modérément par les membres du "Board of Trade" et par plusieurs amateurs du turf, qui quoique n'étant pas des experts en fait de courses, se rappelaient que "Lucky" Baldwin avait autrefois gagné "l'American Derby" avec Vulcain, en 1885, Silver Cloud, en 1886, et Emperor of Norfolk en 1888.

A la suite d'un concours de circonstances des prix extraordinaires étaient offerts par des "bookies" qui opéraient au centre de Chicago. Vers une heure, le jour de la course, une pluie torrentielle inonda les rues de la ville, et comme les "bookmakers" savaient que Rey El Santa Anita ne pouvait courir sur une piste détrempe, ils offraient de quarante à cinquante pour un sur ses chances. Le prix fut fort tentant pour ceux qui ne savaient pas que le poulain ne pouvait courir sur une piste boueuse. A "Washington Park", c'est-à-dire à huit mille du "Palmer House" de Chicago, on n'avait pas vu une goutte d'eau. Ce soir-là plusieurs bookmakers partirent de la ville pour une période indéfinie, ne pouvant régler leurs comptes. Quelques-uns n'y sont jamais revenus.

Domina mena la course pendant trois-quarts de mille. Taral le suivait de près. Dans le dernier détour Sana-

tor Gardy, avec Garrison, prit les devants. Avant qu'un mille eût été couvert, Van Kuren, qui portait les couleurs de l'écurie Baldwin, dépassa Garrison. Au détour, Rey El Santa Anita prit les devants, et au dernier furlong Van Kuren se détacha du groupe des autres chevaux pour gagner par plus de six longueurs. Senator Grady, après avoir été beaucoup fouetté, finissait deuxième, environ deux longueurs en avant de Despot, et à M. Edward Corrigan. Au milieu de la course, Domino avait cédé sous la lourde pesanture qu'il avait à porter, et il finissait dernier du groupe des neuf partants. Plus de cinquante mille fervents du turf furent témoins de cette course. "Will" McDaniel, qui est actuellement à la piste d'Aqueduct, en charge de l'écurie A. H. Diaz, le turfman cubain, avait alors chargé de Rey El Santa Anita. Le même matin de la course, après avoir fait galloper son cheval, il avait dit: "Je n'ai pas peur de ces étoiles de l'est des Etats-Unis. Si un cheval couru comme il le peut, il gagnera sa course". Un an plus tard, voici ce que disait Tom Ryan, l'un des meilleurs turfman américains, au sujet de Rey El Santa Anita, après qu'il eut couru quelques vilaines courses: "C'est un cheval qui peut mettre bien des jockeys et des entraîneurs dans l'embarras. Lorsqu'il sera décidé il peut battre tous les chevaux du pays, sur une distance de six furlongs à quatre milles". Ce fameux pur sang a vécu aussi longtemps qu'un cheval peut vivre. Il est mort à vingt-huit ans.

LE BASEBALL A ST-JEROME

St-Jérôme, 9. — Le club de baseball St-Jérôme a reçu la visite de l'athlétique de Beauvoir qui a défait facilement le résultat en faveur du Jérôme à 8 à 3.

Dimanche dernier, le Nord de Montréal a été blanchi de la belle façon, le résultat en faveur du Jérôme fut de 20 à 0. Le Jérôme s'est mépris sur la valeur de ce club, qui a fait si triste figure.

Le Jérôme attend la réponse de l'Excelsior pour le 13 et il sera disposé à rencontrer à St-Jérôme n'importe quel club de Montréal ou d'en dehors, Terrebonne, Granby, Iroquois, etc. Le Jérôme, boîte postale No 2, St-Jérôme, Qué.

LE ROYAL-CANADIEN FAIT UNE FORT UTILE ACQUISITION

"Ti-Noir" Goudreau, qui donna le championnat au Ripon sur l'équipe de Larry Carmel, en Angleterre, jouera à partir de dimanche comme arrêt pour les "Royaux".

La séance inaugurale de la deuxième série de la saison de la Ligue indépendante, dimanche prochain, au terrain du National, à Maisonneuve, coïncidant avec le premier anniversaire du circuit Jolivet, sera couronnée d'un magistral succès.

Les clubs en présence seront les suivants:

1.30 Lachine vs Royal-Canadien.
3.30 Métropole vs Crescent.

La première de ces deux parties se déroulera certainement un lever de rideau superbe. Le Lachine, qui a été frustré du championnat dans sa partie de détail de dimanche dernier avec le Métropole, va lutter avec opiniâtreté pour remporter les honneurs de la série finale. Il mettra tout dehors pour arriver. Le gérant Larche est confiant que son équipe peut sortir avec les honneurs, afin de détailler à la fin de la saison avec son traditionnel ennemi, le Métropole.

De son côté, le Royal-Canadien est à se renforcer, et le gérant Hillman promet des surprises à ses partisans. Par exemple, il vient de faire l'acquisition de Roméo (Ti-Noir) Goudreau, qui est de retour d'outre-mer, après être parti en mars 1910. Goudreau est l'un des membres de la fameuse équipe de baseball Ripon, qui a gagné le championnat d'Angleterre, lors des séries avec le club Londres, pour lequel jouait Carmel. Son hit, dans la partie finale, donna le championnat au Ripon. Goudreau était un excellent deuxième but, et le gérant Hillman le fera jouer comme arrêt, dimanche, contre le Lachine. Goudreau,

outre qu'il est excellent "fielder" est aussi fort frappeur, de sorte que son acquisition est très précieuse.

La finale entre le Métropole et le Crescent sera également une envante exhibition.

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto: 0000001000—1 2 2
Binghamton. 0000002000—3 7 0
Beckwith, Higgins et Smith;
Heck, Justin, Hersche et Deufel.
A Rochester: 0000000002—2 6 1
Buffalo. 0000001010—4 9 0
Brogan et O'Neill; Gordonier et Causey.
A Jersey City: 0000002000—2 8 1
Jersey City. 0000001000—1 5 1
Brown et Dooin; Zellars et Hudgins.
A Newark: 0000001000—5 14 1
Baltimore. 000000200000—3 13 2
Thompson, Frank et Schaufele;
McCabe et Madden, Bruggy.
Deuxième partie
Baltimore. 0000001000—2 9 1
Newark. 0000000000—0 3 2
Johnson et Schaufele; Shea et Madden, Bruggy.

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie: 0000001000—6 12 2
Chicago. 0000000000—1 4 1
Vaughn et Killifer; Jacobs et Cady.
Deuxième partie
Chicago. 0000002000—4 13 0
Philadelphie. 00000000201—5 13 3
Douglas, Bailey et O'Farrell; Rixey et Clark.
A Brooklyn: 0000011000—2 11 0
Brooklyn. 0000000000—0 6 1
Adams et Schmidt; Grimes, Smith et Krueger.
A Boston: 0000021000—3 8 0
Cincinnati. 0000000010—1 8 2
Salter et Wingo; McQuillan, Cheney et Gowdy, Traggosor.
A New-York: 0005124000—12 15 4
New-York. 1007000000—8 8 2
May, Tuero, Meadows, Sherdell et Snyder, Dillhofer; Dubuc, Ragan, Schupp, Perritt et Gonzales, McCarthy.
A St-Louis: 0000000000—9 7 0
St-Louis. 0002001000—3 8 1
Mays et Schang; Sotherton et Severeid.
A Chicago: 0000010002—7 10 0
Chicago. 0002000300—8 11 1
Rogers, Kinney et McAvoy; Kerr, Lowmiller, Danforth, Faber et Sheak.

LIGUE AMERICAINE

A St-Louis: 0000001001—2 6 2
Chicago. 0022000200—6 12 1
Johnson, Kinney et Perkins; Faber et Schaik, Lynn.
A Cleveland: 0000000000—0 7 0
New-York. 0000110000—2 6 0
Cleveland. 0000110000—2 6 0
Shawkey, Russell et Hannah; Co-velleski et O'Neill.
A Détroit: 0000001000—1 3 1
Détroit. 1100000000—2 6 1
Shaw et Picinich; Boland et Ainsmith.

DOUBLE HEADER AU PARC DELORIMIER

Samedi après-midi il y aura deux grandes parties de baseball, au Parc Delorimier, que la Ligue des Manufactures a loué pour y donner ses jouées régulières.

En première, qui aura lieu à 2 heures, le club de l'American Can Company fera face à celui de la Tétrault Shoe Company, et en deuxième, l'équipe de la United Shoe Machinery Company s'affrontera contre celle de la Ames Holden McCarty Company.

La Ligue des Manufactures de chaussures tient aussi à faire connaître aux amateurs du baseball que les dames accompagnées seront admises gratuitement à ses jouées.

DEFI DU TERREBONNE

Le club Terrebonne aimait à rencontrer les clubs tel que: St-Denis, Excelsior, Tétraultville, Granby, Shipping Yard de Trois-Rivières, et aussi les clubs de la Ligue de la Cité. Inf. s'adresser à A. Dugrenier, gérant du Terrebonne. Terrebonne, Qué.

TETREAULT SHOE II VAINQUEUR

Dimanche dernier, l'Idéal de Beauharnois fut défait par le Tétrault Shoe No 2, renforcé pour la circonstance, par le score de 7 à 4, après onze innings de jeu.

On peut dire que c'est le club le plus chanceux qui a gagné et non le plus fort, si on considère qu'il a remporté le score étalé de 4 à 1 en faveur de l'Idéal, mais les trois seules erreurs commises lui furent fatales.

Doré fut à la hauteur de la position du commencement à la fin, et c'est en vain que les rudes frappeurs du Tétrault attendaient la 9ème inning, espérant une faiblesse de sa part. Caron était encore la dimanche, et nombreux sont ceux qu'il coupa au zéro.

Marchand, Doré et St-Amour ont frappé un coup de 2 buts.

Résultat par inning:
Tétrault. 00001000303—7
Idéal. 00002001000—4
Le 13 courant le All Stars de Valleyfield, pour la seconde fois, viendra

LOEW'S NORMA TALMADGE

"THE NEW MOON"
Histoire émotionnelle d'une princesse russe
"Roaring Lions and Wedding Bells"
NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLETERRE AU LOEW'S
Merveilles de Vaudeville
CARR, McCULLOUGH,
WILLIAMS, ARMSTRONG & CO.
Et autres attractions importantes
Rép. continuelles, 1 à 11 h. après-midi; 10c. 15c. Soirées: 15c. 25c. 35c. 50c. 75c. 1.00. Soirées de fêtes. Prix de soirées.

ORPHEUM

Toute cette semaine
2.15 — Deux fois par jour — 8.30
Prix: Matinée — 10-15-25c. Soirée: 15-25-35-50-75c.
Semaine prochaine: "Day Break"

PARC DOMINION

A partir de samedi.
VESSELLA
Et sa femme PANFAR
2 concerts par jour à 3 h. et 9 h.
75-5-A

LE CLUB ST-DENIS

Quel est le club qui fera subir une défaite au St-Denis? Plusieurs équipes de Montréal lui ont fait face avec l'espoir de le vaincre, mais n'aperçurent que ce n'était pas chose facile.

Le St-Denis est libre dimanche et se demande qui osera lui faire face et avoir l'ambition de rencontrer la fameuse équipe du St-Denis. L'équipe qui a défait les meilleures équipes de Montréal telles que Nord Ind., Gais Lurons, Terrebonne et a fait partie nulle avec le Tétraultville. Donc, aux gérants des clubs de se hâter. Inf. G. Soulière, 419 Gifford, St-Louis 909.

LE BALMORAL A TERREBONNE

Le club de baseball Balmoral fera dimanche le 13, rencontrer la formidable équipe de Terrebonne. Il sera très renforcé pour la circonstance. Vaie, le lanceur du Balmoral, se promet de faire mordre la poussière aux rudes frappeurs du Terrebonne. On peut s'attendre à une partie très contestée. La partie commencera à 2:30 p.m.

ASSOCIATION DRAMATIQUE STE-BRIGIDE

Nous sommes heureux d'apprendre par le comité des fêtes de l'Association Dramatique Ste-Brigide Inc., que l'article publié récemment dans nos colonnes au sujet d'une fête champêtre donnée sous ses auspices le 6 juillet, a eu un succès qui a dépassé toutes ses espérances.

En effet plus de deux mille personnes ont répondu à l'appel fait par cette vaillante phalange dramatique, toujours en quête de procurer du plaisir à ceux qui veulent se reposer de leur labeur par une distraction saine et agréable.

Les dames surtout, soucieuses de donner tout l'éclat que méritait cette réunion, s'étaient parées de leurs plus jolis atours pour cette circonstance.

Une température idéale favorisant, cette foule compacte se rendit à Cartierville, lieu de réunion assigné par l'Association. A la gare de Cartierville, le comité des fêtes avait eu l'attention de ménager une première surprise à ses invités et dès l'arrivée du train, tout ce monde, piqué de curiosité, fut reçu aux sons entraînants de la musique fournie par la fanfare de l'Immaculée Conception qui ne perd jamais l'occasion de donner son concours chaque fois qu'elle en est requise. De la gare au pavillon de l'Association, cette société musicale n'a cessé d'entonner des pas redoublés des plus entraînants.

Arrivé au chalet de l'Association Ste-Brigide, le comité s'aperçut avec regret que ce dernier était trop exigü pour recevoir tous ses invités, mais ce contretemps ne diminua en rien le succès de la fête Champêtre.

En attendant le bal, qui devait couronner la journée, le comité s'était évertué à ménager à ses hôtes d'un jour des attentions les unes plus variées que les autres.

L'orchestre, engagé pour le bal, était dirigé par M. Jos. Rolland, qui s'est acquitté de sa tâche avec brio, en faisant exécuter par ses artistes des valses et des contredanses des plus goûtées.

Vers 10 heures, entre deux danses, M. Wilfrid Laurin, maire de Cartierville, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette fête, prononça un discours bien senti. Il fit l'éloge de l'Association Dramatique Ste-Brigide, en félicitant ses membres pour leur initiative et il fit la promesse formelle, vu le nombre toujours grandissant des membres de l'Association de faire aménager le chalet pour la prochaine fête champêtre annuelle. Ce discours fini, M. Jos. Gagné, dans une brillante allocution, soulignée par une salve d'applaudissements, souhaita la bienvenue aux invités et remercia particulièrement la vaillante garde Nationale indépendante, représentée par ses principaux membres, en leur rappelant qu'ils étaient les sentinelles de cette courageuse et inlassable société. Ce fut aux applaudissements répétés de M. Albert Guibault déclama des choses comiques bien choisies et de bon goût.

Le bal recommença avec entrain et vers midi tout le monde alla rejoindre ses pénates, un peu fatigué, mais très heureux d'avoir passé une si agréable journée au grand air.

(A suivre à la page 3)

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

CHRONIQUE DES SPORTS
(Suite de la 2ème page)PREMIERE DEFAITE
DE L'IDEAL

Devant la plus grande assistance qu'on a jamais vue à Beauharnois, l'Idéal, dimanche dernier, subi sa première défaite aux mains de l'équipe de base-ball Tétrault-Shoe No 2.

La partie fut très excitante et dura onze manches. Ce fut un duel entre les deux lanceurs, Doré de l'Idéal, et Robitaille du Tétrault, 2, qui accorda que 5 hits et retira dix-sept hommes au bâton.

Score par manche R. H. E.
Tétrault No 2 0000100003 — 7 12 2
Idéal . . . 10002001000 — 4 5 2

Batteries: Tétrault No 2, Partland et Robitaille; Idéal, St-Amours et Doré.

Umpires: M. O'Connor et A. Gauthier.

Le club Tétrault Shoe No 2 lance un défi à tous les clubs amateurs de la Province: St-Jacques, Trois-Rivières, St-Jacques, Grandby, Valleyfield, St-Hyacinthe, Mariville, Pour information s'adresser à L. Robert, 1641 Ontario Est, Tel. Laval 1755 le jour, Lasalle 1882 le soir entre six et sept heures.

NOUVEAU SUCCES
DU CARILLON

Le club de baseball Carillon amateur a reçu la visite du Dorval, et l'a défait par le score de 6 à 2, devant une assistance de 2,000 personnes. C'est la 8ème victoire du Carillon dans une semaine, ayant battu Social, Hochelaga par 11 à 5, et le Trilby par 12 à 4. Dorval par 6 à 2. Il est libre pour le 13 juillet, et lance un défi au White Sox, Ste-Rose, Tétrault, St-Edouard, Verdun Ind., P. Paroissial et à tout club amateur de la province.

Le 20 juillet, ce club jouera avec les Elk, le 27 juillet avec St-Arsène Athlétique. Pour info, s'adresser à Paul Thibault, 1070 St-Jacques.

LE SAINT-GEORGES

Le Club de baseball St-Georges a de nouveau montré qu'il était un des plus forts clubs de 14 à 16 ans lorsqu'il a battu le Cercle Dollard II par le score de 8 à 3 en 7 innings, sur le terrain de ce dernier.

Plante, le lanceur du St-Georges, lança une belle partie en retirant 12 hommes au bâton en 7 innings et n'accordant que 4 hits à ses adversaires. Le receveur du Cercle Dollard II s'est aussi distingué. L'arbitre Legault fut de toute justice, aucune de ses décisions ne fut critiquée.

Le St-Georges lance un défi à tous les clubs de son âge sans exception. Le Canadien d'Hochelaga et le Saint-Marc préférés pour le 13 juillet.

PRECAUTIONS
A PRENDRE DURANT
LES CHALEURS

Le docteur Boucher, directeur du service de santé, recommande la prudence en ces temps de chaleur et surtout aux approches de la période dite de la canicule. A cet effet il donne les conseils suivants:

"Pour prévenir la maladie et certains accidents durant les vacances, il est nécessaire de prendre les précautions suivantes:

"S'assurer de la qualité de l'eau d'alimentation, et si elle n'est pas parfaite la faire bouillir.

"N'acheter du lait que lorsque vous êtes certains de sa qualité et autant que possible pasteurisé. Le conserver bien froid.

"Ceux qui vont à la campagne doivent voir à ce que les cabinets soient bien protégés contre les mouches de manière à ce qu'elles n'y aient pas accès.

"Enterrer les déchets de cuisine pour empêcher qu'ils ne servent de lieu d'élevage pour les mouches.

"Ne vous exposez pas trop longtemps aux rayons directs du soleil; il est mieux de se laisser bruler la peau graduellement que de le faire rapidement.

"Ne vous baignez pas immédiatement après un repas; ne laissez pas entrer d'eau dans votre bouche en vous baignant; ne vous baignez pas dans de l'eau malpropre ou près d'ouvrages de bouches d'égouts publics ou privés.

"Ne mangez pas beaucoup de viande, mangez plutôt des fruits et des légumes.

"Ne buvez pas d'eau glacée quand vous êtes en transpiration ou lorsque vous avez très chaud.

"Ne surchargez votre estomac en aucun temps."

LA DEMISSION DE
SIR THOMAS WHITE

LE MINISTRE DEMISSIONNAIRE N'A PLUS AUCUNE DECISION AU SUJET DE L'AVENIR.

Ottawa, 9. — Sir Thomas White, ministre des Finances, a donné sa démission qui devra prendre effet le plus tôt possible.

Le ministre des Finances, pour ne pas embarrasser sir Robert Borden, ne partira pas avant que le premier ministre lui ait trouvé un remplaçant. On dit que l'hon. M. Meighen aspire à ce portefeuille, mais on croit plutôt qu'il deviendra ministre de la Justice dans le cas où l'hon. M. Doherty prendrait sa retraite, ce qui n'est pas probable pour le moment.

Sir Thomas était ministre des Finances depuis 1911 et a rendu des services signalés au gouvernement. Il agissait comme premier ministre lors de la longue absence de sir Robert Borden, en Europe.

On mentionne comme successeur à Sir Thomas White, les honorables Arthur Meighen ou A. K. MacLean.

Une autre rumeur qui semble persister de plus en plus, c'est la démission prochaine de l'hon. M. Carvell. Mais la rumeur qui veut qu'il soit nommé à la présidence de la Commission du Commerce, a été démentie par celui-ci. L'hon. M. Carvell retournera simplement à la pratique du droit.

UNE MISE AU POINT
Toronto, 9. — Sir Thomas White qui est à sa résidence de Toronto pour quelques jours, a déclaré ce soir, que les rapports parus dans certains journaux, annonçant qu'on lui avait offert et qu'il avait accepté une certaine position dans le bureau de direction d'une corporation de chemin de fer, ou d'une banque, ou d'une compagnie d'assurance, étaient absolument faux et étaient injustifiés et sans fondement.

Les personnes qui occupent les positions mentionnées. Le ministre a déclaré qu'il n'a pris aucune décision quant à l'avenir.

POUR PAYER LES DETTES DE
MUNICIPALITES ANNEXEES

Un règlement est actuellement devant le conseil, pourvoyant à un emprunt de \$500,000 pour payer les dettes de Beauharnois, Longue-Pointe, Tétraultville, St-Henri et Ste-Cunégonde.

A la dernière séance du conseil, l'échevin Brodeur, par avis de motion, annonçait qu'il proposerait dans un mois la première lecture d'un règlement pourvoyant à un emprunt de \$499,603.17, pour payer certaines dettes contractées par diverses municipalités, avant leur annexion à la cité de Montréal.

Ce règlement est actuellement à l'état de projet, ayant été adopté le 26 juin dernier, par la commission administrative.

Les municipalités annexées dont il est question sont Beauharnois, Longue-Pointe, Tétraultville, St-Henri et Ste-Cunégonde.

Le règlement est ainsi conçu: Attendu que la cité de Montréal a racheté, en 1917 et 1918, les obligations ou dettes de certaines municipalités annexées à la Cité de Montréal, et émises en vertu de règlements, savoir:

VILLE DE BEAUHARNOIS	
Règlement No 29 (17 juil. 1906)	
Echéance du 1er avril 1917	\$257.95
Echéance du 1er octobre 1917	263.75
Echéance du 1er février 1918	269.68
Echéance du 1er octobre 1918	275.75
	\$1,067.13

LONGUE-POINTE	
Règlement No 191 (12 déc. 1905)	
Echéance du 1er mai 1917	\$175.81
Echéance du 1er août 1917	179.77
Echéance du 1er février 1918	183.81
Echéance du 1er août 1918	187.95
	\$727.34

TETRAULTVILLE	
Règlement No 3 (15 août 1907)	
Echéance du 1er mai 1917	\$73.54
Echéance du 1er nov. 1917	75.91
Echéance du 1er mai 1918	78.26
Echéance du 1er nov. 1918	80.89
	\$308.70

SAINT-HENRI	
Règlement No 141 (9 sept. 1902)	
Echéance du 1er mai 1917	\$33,000.00
Règlement No 166 (8 sept. 1907)	
Echéance du 1er nov. 1917	20,000.00
Règlement No 71 (28 oct. 1902)	
Echéance du 1er mai 1918	33,000.00
Règlement No 76 (5 avril 1902)	
Echéance du 1er mai 1918	75,000.00
Règlement No 77 (5 avril 1902)	
Echéance du 1er nov. 1918	20,000.00
	\$181,000.00

STE-CUNEGONDE	
Règlement No 106 (15 sept. 1902)	
Echéance du 1er sept. 1918	16,500.00
	\$16,500.00

Attendu que la Cité de Montréal doit de plus racheter, en 1919, les obligations ou dettes suivantes:

SAINT-HENRI	
Règlement No 83 (18 avril 1904)	
Echéance du 1er mai 1919	\$200,000.00
Règlement No 74 (11 avril 1904)	
Echéance du 1er juin 1919	\$100,000.00
	\$300,000.00
	\$499,603.17

UN APPEL DU COMITE DES
SEIZE AU PUBLIC DE MONTREAL

Ce comité, qui travaille à faire disparaître le vice commercialisé, tend la main au public pour pouvoir entreprendre sa seconde année. — Un aperçu de l'oeuvre du comité.

Nous recevons la lettre suivante du Comité des Seize:

Monsieur, Nous vous serions grandement obligé si vous nous permettiez de nous servir des colonnes de votre journal pour mettre devant les yeux de vos lecteurs quelques faits et certaines considérations concernant le travail du Comité des Seize. Il n'y a en cela rien de bien agréable, mais une certaine publicité est nécessaire si nous voulons nous procurer, et conserver ensuite, l'appui du public dans notre croisade.

D'abord nous soulignons le fait que notre campagne est en premier lieu contre le vice commercialisé. Il y a des capitaux considérables placés dans ce genre d'affaires. Afin que les profits soient maintenus, il devient nécessaire de stimuler la demande à laquelle il faut répondre, l'augmentation dans la demande signifie l'augmentation de l'objet de commerce. Ainsi, dans cette grande ville où les églises sont si nombreuses, fleurit sans aucune opposition un genre d'affaires auquel un grand nombre prennent part et qui a de lointaines ramifications. Le but bien compris de ce trafic est de dépraver et de corrompre les corps et les esprits de notre jeunesse.

Voici un des nombreux moyens employés pour atteindre cette fin criminelle.

Un investisseur à l'emploi du Comité des Seize s'est procuré, à l'une des pires salles de danse de Montréal, un exemplaire d'un document censé être une lettre d'une jeune fille à une compagnie, qui était distribuée, sans aucune discrétion, à plusieurs jeunes filles. Ce document est d'une obscénité inimaginable; il est bien intitulé pour inciter l'esprit et détruire l'âme. Ce n'est là qu'une des nombreuses méthodes employées pour former des prostituées par amour du gain.

Nous sommes convaincus que dans l'esprit de plusieurs de nos concitoyens qui ne sont pas au courant de ces faits, il existe une fausse impression qui les laisse indifférents. Ils connaissent la force de la passion. Ils disent que ces choses ont toujours été telles qu'elles sont et que rien ne les changera. Ils admettent que cela est déplorable et que beaucoup de misères, de peines et de ruines se rencontrent dans la voie du vice. Mais ils ne se rendent pas compte qu'une association habile, forte, puissante, couverte, protégée et puissamment appuyée par cette indifférence publique, mène une campagne sans re-

toutes les directions. Une des plus fortes, et par conséquent une des plus désastreuses de ces racines est justement cette sorte de vice commercialisé. Présentement, aucun effort n'est fait pour restreindre l'activité d'une multitude de femmes contaminées qui, chaque jour, infectent des centaines d'hommes. Nous n'écrivons pas à l'aventure. Nous pourrions donner des preuves que cette affirmation est extrêmement modérée. Le Comité des Seize cherche une solution à ce problème. Des moyens pourraient être préconisés ici, par exemple l'examen médical; aussi une institution à la campagne, où les victimes de la maladie pourraient être envoyées. Mais nous ne pouvons pas dire que tous ceux qui ont étudié la question sont d'avis que ces méthodes ont fait faillite. Mais nous osons soutenir que les plus récents écrivains, ayant une expérience plus vaste et après des enquêtes très élaborées sur ce sujet, y sont décidément et même fermement opposés. Le docteur MacKenzie, dans l'article ci-dessus, dit:

"La ségrégation et la réglementation de la prostitution ont été un insuccès notoire en France et en Allemagne".

Qu'on nous permette une autre citation. Le docteur Wilson, éditeur du journal anglais "The Shield", à une réunion tenue à Londres en 1918, disait:

"Tout le monde civilisé a découvert l'erreur et la faillite fondamentale de ce système. Le Danemark, la Norvège, l'Italie l'ont abandonné, les Etats-Unis ne l'adoptent pas. Quant à la France, il y a eu une commission correspondante à nos commissions royales, qui a démontré l'inefficacité manifeste du système, et toute l'opinion intellectuelle de même que les plus fortes opinions médicales de la France s'y opposent."

Pour ceux qui désirent un témoignage supplémentaire sur ce sujet, nous les renvoyons à la seconde publication du Comité des Seize sur la Tolérance, la Régulation, la Ségrégation et la Répression du Vice Commercialisé qu'on peut se procurer au bureau du Secrétaire, 620, immeuble de la Transportation.

Depuis quelques mois, le gouvernement a complété la législation nécessaire et a tenu un congrès national à propos des maladies vénériennes. Cette reconnaissance nationale du grand mal qui sévit parmi nous est un signe des temps bien significatif. A une conférence tenue à Ottawa, il y a deux ou trois semaines, le Comité des Seize était bien représenté et deux de ses membres furent élus dans ce congrès national. Nous mentionnons ce fait comme témoignage que notre oeuvre est connue et appréciée même en dehors de Montréal et c'est une raison de lui donner ici même un appui cordial.

Il est évident, d'après des renseignements variés, que le monde interlope est alarmé par notre action. Mais il sait la faillite de plusieurs tentatives précédentes du même genre. Il se croit en sécurité, convaincu qu'il est que la vieille indifférence du passé et nos méthodes lentes et inefficaces dans le présent, sans aucune opinion publique pour les soutenir, empêcheront la réforme de se faire. Il en sera ainsi à moins que le public ne se rende compte de ce qui est son devoir de répondre à ce défi. C'est vrai que les bons citoyens de Montréal vont continuer de se mettre que des gens dépravés, sans scrupules, que des gens aussi vils vont prospérer dans le mal sans dérangeant et sans ennui? Allons-nous capituler sans la moindre résistance devant un tel ennemi? Nous le répétons, ce mal est un défi à la foi, au courage, aux convenances et à l'esprit public de toute la ville.

Le Comité des Seize, nous osons le dire, a déjà justifié son existence et rendu compte de l'appui qu'il a reçu du public. Il a publié à grands frais des rapports importants. Il travaille soigneusement et fermement, en sympathie avec les Commissaires et la Police, qui, plus que jamais, nous ont fait connaître l'immense importance d'une forte opinion publique pour les soutenir. Le Comité a eu un bon début en rassemblant et en compilant des faits, de la simuler, de tendre avec le même zèle, et cela, hélas! avec le même succès qu'un homme énergique et habile s'assure dans son commerce légitime.

C'est d'abord pour combattre cet état de choses que le Comité des Seize existe. Par conséquent, il compte sur l'appui de tous les bons citoyens. Le travail de ce comité est ardu et continu. Nous rencontrons des obstacles propres à décourager, mais nous n'abandonnerons pas notre oeuvre et nous ne serons pas arrêtés par les difficultés de diverses compagnies nous assurant l'appui jusqu'ici. Tous ensemble, unis dans un commun labeur nous ferons ainsi de notre ville, une ville calme, saine et honnête.

(Signé)

Herbert A. SYMONDS, Henri GAUTHIER, Présidents.

DANS LES CERCLES
MARITIMES

L'assemblée mensuelle des lignes Cunard, Anchor-Donaldson et Anchor s'est tenue hier, aux bureaux de la compagnie de la Robert Reford, rue St-Sacrement.

Ces assemblées ont pour but de promouvoir la bonne entente entre les officiers des diverses compagnies de navigation. Elles étaient tenues à New-York, auparavant, mais on a décidé de les tenir maintenant dans différentes villes et Montréal a été choisie pour cette assemblée mensuelle.

A midi, après l'assemblée, le lunch fut servi à bord du "Cassandra" après quoi, les directeurs visitèrent le port à bord du "Sir Hugh Allan".

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.



Voici une

Nouveauté

Juste le Voyage
Pour Vous!

Le "Syracuse" quitte Montréal tous les mercredis pour un voyage dans le bas St-Laurent jusqu'au Saguenay — permettant aux touristes, à tous les endroits pittoresques et les points d'arrêt, de se reposer sur la terre ferme ou de se mettre à leur aise sur le pont.

Visitez la Malbaie et le plus magnifique hôtel du Canada pour l'été; venez voir les merveilles pittoresques du Saguenay; jouissez de la brise fraîche du majestueux St-Laurent. Arrêt à Québec — le berceau de la Nouvelle-France.

Promenade d'une semaine. Repas et cabines compris, sur le bateau ou ailleurs.

Prix du
Passage
Aller et
Retour

CABINE A L'INTERIEUR... \$50.00
CABINE A L'EXTERIEUR... \$55.00

Pour détails complets, s'adresser à

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED,
9 CARRE VICTORIA. MAIN 3376

THEATRES
PARC DOMINION

La direction du Parc Dominion est en mesure d'offrir plusieurs attractions gratuites cette saison et c'est l'intention de la direction de donner à ses clients plusieurs numéros toutes les semaines, à partir de cette semaine jusqu'à la fin de la saison et à cette fin elle a conclu plusieurs arrangements avec les meilleurs places d'amusement. La semaine prochaine on y verra deux des plus grandes attractions. La première de ces attractions sera sans contredit la présence pour la première fois à Montréal de la fameuse fanfare de Vessella qui vient ici directement de Atlantic City, où elle a joué sept saisons consécutives au Steel Pier. On dit que celui qui connaît et aime la musique est étonné jusqu'à dans l'âme lorsqu'il entend cette fameuse organisation interpréter des morceaux auxquels le directeur y joint tout son âme et ses gestes et la manière qu'il conduit cette fanfare nous montre combien est doué cet homme de génie. On s'étonne de l'émprise qu'il possède sur chacun de ses musiciens. Les programmes que ce directeur distingué nous offrira pendant son engagement, sont toujours intéressants, variés et remplis de mélodie. Cette fameuse fanfare a été engagée pour un temps limité de seize jours commençant samedi et offrant deux concerts par jour, l'après-midi à trois heures et le soir à dix heures et demie. L'autre attraction qui sera offerte au nombreux clients sera les Frères Mirano dans leur nouvel acte appelé The Flying Torpedoes représentant en miniature la tour Eiffel. Au sommet, l'un des frères accomplira des exploits les plus périlleux sur des trapezes. C'est l'un des plus beaux spectacles qui se soient vus à Montréal et qui devrait ressembler une grande foule chaque jour. L'engagement des frères Mirano ne durera qu'une semaine durant laquelle on les verra deux fois par jour.

Une seconde année va commencer. Nous y voulons continuer notre travail. Pour que ce travail soit efficace pour que l'organisation qui met en oeuvre les énergies du bien puisse assurer d'heureux résultats, nous demandons respectueusement et instamment que l'on nous aide dans l'avenir comme on a daigné le faire jusqu'ici. Tous ensemble, unis dans un commun labeur nous ferons ainsi de notre ville, une ville calme, saine et honnête.

(Signé)

ORPHEUM

"Daybreak", un drame écrit par les populaires actrices, Jane Cowl et Miss Murfin, sera l'attraction de la semaine à l'Orpheum. Cette pièce est un grand succès à New-York alors que les auteurs remplissent les principaux rôles et depuis il a eu une grande vogue.

"Daybreak" est un drame émouvant et rempli de choses modernes de la société américaine. C'est la crainte d'une épouse de voir son enfant partir avec les défauts de son père plutôt que ses vertus. Ceci même l'épouse à conduire son enfant en secret, de compagnie avec le médecin de la famille, pour le cacher dans un endroit sûr, le mari ignore pendant tout ce temps. Celui-ci est donné d'un très beau caractère mais malheureusement ruiné par l'alcool, et il commence à se douter de sa femme et finalement met un doigt sur ses traces. Celle-ci est dans une mauvaise voie. Durant un certain temps la femme semble être en grand danger et est le centre d'attraction dans la tragédie, mais les choses viennent à un tel point que trois couples deviennent heureux.

Un émouvant dialogue a lieu dans ce drame, et la direction de l'Orpheum anticipe un grand succès pour cette représentation ici.

LOEWS

Herbert Brooks, l'un des meilleurs magiciens connus dans le monde du vaudeville, offrira l'attraction principale au Loews la semaine prochaine. Brooks nous montrera son coffre d'acier mystérieux de \$20,000 ainsi qu'un grand nombre de jeux d'adresse étonnants.

Un autre numéro non moins attrayant sera ajouté au programme. Ce sera Cecilia d'Andrea dans un répertoire de chant et de danses. Whitney's Operatic Dolls. Tel sera le numéro représentant une revue de marionnettes. Francis et Connolly sont très amusants dans leurs numéros de musique ainsi que Hudler-Stein et Phillips dans "Steps of Harmony".

L'histoire saisisante de Rex Beach.

Confort
et Durée

Voilà les deux qualités principales de ces sous-vêtements; de plus ils sont marqués à des prix très réduits pour aujourd'hui.

300 sous-vêtements comprenant camisolettes et caleçons en balbrin de coton égyptien. Marque Penman 46.

Camisolettes avec manches courtes, 34 jusqu'à 40. Caleçons, 32 à 42, longueur à la cheville; caleçons, 32 à 40, longueur aux genoux. Prix régulier, 1.15. Aujourd'hui90

Tricots Jersey
Pour Garçonnetts

400 Jersey en coton, manches longues ou courtes, tout blanc, blanc avec bande kaki autour du cou. Grands 22 à 32. Régulier, .55 et .59. Prix d'aujourd'hui39

Almy's — Rez-de-chaussée

Commandes par la poste remplies.

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN A MONTREAL

"The Crimson Gardenia" qui fut représenté dans un film, sera représenté au nombre des numéros du programme. Ce film est rempli d'aventures saisissantes et une charmante histoire d'amour y est aussi insérée. "No Mother to Guide Him", est le titre de la comédie de la semaine au Loew's et comme toujours la "British Canadian News" termine le programme.

INVENTION POUR
L'ATTERRISSAGE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 8. — Le département de l'air de l'Amirauté fera dans quelques jours une expérience pour empêcher la prime d'exportation au point de vue commercial se rapportant à la maintenance et au remaniement des aéroplanes. On espère que la nouvelle invention, qui a été gardée secrète, permettra l'atterrissage et l'amarrage à l'aide de l'équipage seulement. Aucun autre secours ne sera nécessaire et les hangars n'existeront plus.

L'atterrissage automatique est absolument essentiel avant que les dirigeables puissent servir aux fins commerciales.

ALLEZ-VOUS
DANS L'OUEST?

D'énormes bonnes occasions sont réservées au marchand ou au fermier sur le parcours des lignes du

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Des renseignements précieux pour ceux qui veulent s'établir et les autres intéressés sont données dans une brochure fournie gratuitement et intitulée "Selected Farms".

Demandez-en un exemplaire au Service Général des Passagers, Montréal, Qué.

Pour billets, places réservées ou renseignements, s'adresser à tous les agents des billets du Chemin de fer National du Canada.

82-10-17-24-31- ch fer

HAVRE

COMPAGNIE CANADIENNE TRANSATLANTIQUE, TEE

Agents généraux: — Canada Steamship Lines, Ltd.

DEPART DE MONTREAL

Juillet 18 . . . SS. Bilbster
Août 1er . . . SS. Lord Dufferin
Août 9 . . . SS. California

Pour les prix, les cabines et autres renseignements, s'adresser à

CANADA STEAMSHIP LINES, Limited.

Agents Généraux.

BUREAUX: Montréal, Trois-Rivières, Québec.

77-4-7-10-14-17-21-24-28-31-Nav.

LIGNE

ELDER-DEMPSTER

SERVICE SUB-ALPINE DE MONTREAL, QUE.

S.S. Keweenaw . . . 15 juillet

S.S. New Brunswick . . . 25 juillet

Elder-Dempster & Cie, Limitée

133 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL, 211-M-J-a-a

PETITES ANNONCES

POUR REPARATION de dynamo, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 97 rue Bleury, 764, Tel. Main 2141. 97-a

DOMINION CARPET BEATING CO. Seul bureau, No 262 Dorchester Street. On nettoie les tapis, réparations, meubles, aussi les rembourrages. Service prompt et rapide. Entrepôt gratuit.

CONSTRUCTEUR A VENDRE. — Bois pour allumer le poêle, \$3.00; érabale coupé, \$4.50; blocs de moulins, l'assaut de bois, \$2.25; blocs d'épave, \$2.75 le voyage. Aussi charbon arabe, bracte. Livré dans l'importation quelle partie de la ville.

Le Canada

MONTREAL, Jeudi, 10 Juillet 1919.

Aberration et Immoralité

Nous continuons la publication ce matin, en dernière page, de la discussion sur le bill du gouvernement Borden, adopté à la dernière heure de la session, permettant à la commission des pensions militaires de payer la pension des soldats morts à leurs concubines ou à leurs maîtresses.

Nous avons déjà à plusieurs reprises flétri cette mesure qui est une prime flagrante à l'immoralité et à l'irrégularité dans les mœurs.

On verra par la discussion qui s'est faite à ce sujet que les députés libéraux ont dénoncé cette mesure avec toute la force possible, mais que les partisans du gouvernement ont cherché toute espèce d'arguments pour l'expliquer.

Il y a même un ministre protestant, M. Mackie, d'Edmonton, qui a cru pouvoir l'excuser en citant la bible.

Il a rappelé la parabole de la femme adultère et en a tiré la conclusion que le gouvernement avait raison de pensionner les maîtresses des soldats.

On voit jusqu'à quelle aberration peut entraîner le désir de supporter un gouvernement qui a accumulé les mesures les plus absurdes et les plus injustes.

Entre l'indulgence que l'on peut avoir pour une faute ou pour une situation irrégulière et la reconnaissance légale de cette situation, il y a en effet un abîme.

Et le paiement d'une pension à une femme qui a habité avec un soldat sans être son épouse légitime équivaut à une approbation posthume de ce lien immoral.

On a invoqué les conditions spéciales créées par la guerre. De tout cela, nous le répétons, on peut tirer des raisons possibles d'indulgence; mais cela ne légitime en aucune façon l'acte aux yeux de la loi, et la mesure du gouvernement est complètement immorale.

"Ne jetez pas la première pierre," dit la Bible; mais elle n'ajoute pas: "Payez une pension à la femme coupable!"

Quelques députés ont prétendu que, dans bien des cas, vu l'éloignement et la séparation causés par la guerre, certaines épouses légitimes ont tenu une conduite qui a brisé les liens les rattachant à leur mari et dispersé d'elles-mêmes leur foyer; qu'elles n'ont droit alors à aucune considération de la part du gouvernement.

Nous n'entendons pas discuter ce point qui n'est pas en cause. Le gouvernement aurait pu proposer qu'avant de payer une pension à une épouse légitime la commission examine si elle était méritoire.

Mais dans l'une comme dans l'autre alternative, cela ne justifie en aucune façon le paiement de cette pension à une concubine. Quelles que soient les circonstances atténuantes, cette dernière n'a aucun droit légal et ne peut se réclamer d'aucune protection officielle, s'étant mise de son propre consentement hors de la loi.

On lira avec intérêt la suite de cette discussion; car c'est une des mesures les plus extravagantes et les plus néfastes que le gouvernement unioniste ait fait adopter.

La Démission de M. White et les Craquements de l'Unionisme

La démission de Sir Thomas White comme ministre des Finances n'a pas laissé de surprendre un peu; et elle donne une idée de l'état avancé de désunion et de discorde dans lequel se trouve le prétendu ministère "unioniste."

Si l'on pouvait jeter un coup d'oeil par l'entrebâillement de la porte, on s'apercevrait que ce ministère craque de tous côtés et que le désaccord y est complet.

M. White démissionnant, le gouvernement reste solidaire de sa politique fiscale jusqu'à ce qu'il l'ait répudiée. Et si le départ de M. White est en même temps une façon d'embrouiller la situation politique en ce qui regarde le tarif, le gouvernement manquera certainement son coup.

La politique du gouvernement Borden a été énoncée à la dernière session par M. White comme ministre des Finances, mais au nom du gouvernement tout entier; dans l'est comme dans l'ouest, c'est à M. Borden même, non au ministre démissionnaire, qu'on en demandera compte.

La démission de M. White ne sera probablement pas la seule qu'on aura à annoncer. Depuis assez longtemps on fait prévoir que les honorables Carvell et McLean vont quitter le cabinet.

On voit maintenant pourquoi M. Borden a cru devoir déclarer à la fin de la session qu'il allait rappeler la loi des élections en temps de guerre.

Il est évident qu'avec le tarif ce fut l'une des causes de tension et de divergence au sein de son ministère.

Mais de même que le budget de la dernière session n'a rien réparé au sujet du tarif, la déclaration posthume de M. Borden n'améliorera pas les choses au point de vue général.

Le départ de M. White indique que le ministère unioniste est encore plus malade qu'on ne croyait; et on peut s'attendre bientôt à ce que son état moribond se manifeste par de nouveaux symptômes.

La Protection contre les Feux de Forêts

Plusieurs districts de l'ouest et du nord ontarien, dans les régions forestières, sont menacés de conflagration.

On sait que les feux de forêts ont causé périodiquement les plus grands dommages à ce qui est une de nos richesses primordiales: le bois.

Dans la province de Québec, depuis quelques années surtout, nous avons été singulièrement favorisés contre ces incendies.

Nous avons cité à plusieurs reprises des opinions d'experts qui rendent hommage aux précautions qu'a prises le gouvernement Gouin pour protéger Québec contre les feux de forêts.

On sait tout le soin que le gouvernement Gouin a apporté à cette question.

L'hon. M. Allard, le ministre des Terres, a complètement réorganisé cette branche de l'administration.

La loi a été amendée à plusieurs reprises et, en même temps qu'on la rendait plus parfaite, on la rendait également plus sévère. On exige, sans faiblesse, qu'elle soit scrupuleusement observée. Un des officiers supérieurs de la Commission de Conservation, M. Clyde Leavitt, disait, après la conflagration qui coûta la vie de 400 personnes dans le Nouvel-Ontario en 1916, que la province de Québec n'avait échappé à de semblables désastres que grâce à la sagesse de ses règlements et à leur application.

Dans tous les cas, une affaire certaine c'est que l'on fait maintenant une surveillance toute spéciale de notre territoire sous licence. A la demande du ministre des Terres et sous son patronage, les détenteurs de limites se sont formés en associations pour

la protection des forêts contre le feu. Il existe aujourd'hui plusieurs associations de ce genre et l'on peut dire qu'environ 90% de nos forêts affermées jouissent des avantages de ce système coopératif.

Les résultats de cette politique de prévoyance ne se sont pas fait attendre. Depuis dix ans, les feux de forêts ont diminué de 80% et l'on peut évaluer à des milliers de piastres la valeur du bois ainsi épargné.

Mais le gouvernement Gouin n'entend pas se reposer; et fier des succès obtenus, il poursuit avec persistance sa politique de protection contre le feu.

Québec

Quant toutes les provinces ont à faire face à des difficultés financières des plus graves, Québec jouit d'un crédit exceptionnel, grâce à l'excellente administration des affaires par le gouvernement Gouin.

De quel côté ?

Le parti unioniste est le parti des monopoles, des trusts, des privilèges.

Le parti libéral est le parti du peuple; ouvriers et agriculteurs s'y trouveront à l'aise, à l'abri d'un programme large et progressif.

Est-ce cela ?

"Avant d'apprendre le français dans les écoles d'Ontario, dit un journal de Toronto, ne convient-il pas de donner à nos enfants d'abord une éducation décente en anglais?"

Les petits canadiens-français arrivent à apprendre "décentement" les deux langues; les petits anglais d'Ontario sont-ils à ce point bornés qu'ils n'en peuvent apprendre qu'une?

Le Résultat

Les déficits se continuent énormes pour le gouvernement américain, dans l'opération de ses voies ferrées.

Et il suffit de voyager aujourd'hui sur des lignes qui étaient jadis de propriété privée pour constater tout ce que le public a perdu au change en efficacité.

Un Excellent Conseil

Clemenceau demande aux populations de France de faire preuve d'initiative et de ne pas compter exclusivement sur le gouvernement.

C'est un conseil excellent pour tous les pays.

Le moyen d'arriver

Le "Globe" dit: "Le gouvernement unioniste a adopté une législation pour les élections partielles, mais il ne lui suffira pas de sa majorité parlementaire pour les gagner."

Ce que cherche le gouvernement, c'est une mesure qui lui permette d'escamoter la majorité populaire.

ANNIVERSAIRES

Le "Canada" offre ses meilleurs souhaits à

M. Georges Pelletier, journaliste, né le 10 juillet 1882, à la Rivière du Loup, en bas. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne de la Pointe-à-la-Croix, à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1904, M. Pelletier entra dans la carrière du journalisme en 1908. Il est l'auteur de plusieurs travaux sur l'émigration, la vie chère et autres questions économiques et sociales. A trente-sept ans M. Pelletier est déjà un des journalistes les mieux appréciés de notre province.

M. Arthur T. Genest, ingénieur civil, né à Fermont, comté de Champlain, le 10 juillet 1859. Résidence, Ottawa.

M. Arthur Bliss Copp, avocat, M.P., (Westmorland) né à Joliette, N.B., le 10 juillet 1870.

M. William D. Euler (Waterloo N.) né le 10 juillet 1875 à Conestoga, Ont. L'honorable sénateur Wellington Bartley Willoughby, C.R., né le 10 juillet 1859 à Charlton, Ont.

LE SILENCE DU PASSE

De Weimar à Versailles

Depuis l'entrée en guerre, nous n'avons pas vécu de plus grandes journées que celles où va se conclure la paix; de plus pathétiques, peut-être; de plus solennelles. L'armistice a vu s'épanouir les cœurs dans une flamme de joie; mais la flamme de tels incendies est sans durée: sa gerbe s'élève vers le ciel qu'elle embrase, puis retombe aussitôt en petits flocons de suie sur la terre, où la foule déçue qui attendait un miracle est déjà plongée dans la torpeur.

Il faut, à de pareils drames, une péroraison digne de l'exorde. L'instant où le peuple court aux armes appelle l'instant où il les déposera. Seules, de telles cimes peuvent se répondre. Entre l'une et l'autre, il n'est rien que chaos, appétits avides, instincts jaillants des ténèbres. Une éclaircie ne suffit pas à assurer le sort des marins perdus sur la mer; ils attendent le grand pardon des vagues pour regagner le port où la sérénité les accueillera. La nature qui règle les conflits des hommes, comme elle ordonne les tempêtes, exige cet équilibre. Elle n'entend pas que ceux qui ont participé aux actions sublimes usent de portes basses pour rentrer furtivement dans la vie. Elle leur impose l'éclat du jour et des portiques faits à leur taille.

Le peuple, meilleur devin que les astrologues, a compris que la guerre n'était point achevée avec l'armistice. Après la brusque détente du 11 novembre, il a fait taire ses cris, rompu la chaîne de ses danses et repris sa garde immobile. Mais jamais son silence ne fut aussi pesant. Ce n'était plus l'ennemi qu'il craignait, mais une amie dont le visage n'avait rien de menaçant: c'était la Paix. Et maintenant, il la voit, il va la saisir et l'entreindre. Cette minute, où l'humanité suspend son souffle, passe en majesté les plus beaux combats.

Mais par quelles voies est-elle venue jusqu'à nous, cette paix tant désirée? Quels chemins ont été assez mœlleux pour ses pieds délicats; quels sentiers assez ombragés pour son teint fragile? La moindre pierre eût pu contrarier sa démarche hésitante: les charrois ont creusé tant d'ornières sur les routes qui mènent du Nord au Midi. Sur quel rayon de lune, sur quel nuage diaphane a-t-elle chevauché? Son escorte fut-elle de chambellans ou de chevaliers? Si le poing des guerriers semble un peu lourd pour cet office, la main des diplomates paraît bien légère. Dans quel décor, par quelles paroles allons-nous lui souhaiter la bienvenue? Le tumulte des Parlements, le fracas des villes, la tristesse des tapis verts froisseraient à coup sûr sa grâce farouche. Jamais, en vérité, l'humanité n'a paru aussi pauvre que dans le moment d'assurer son repos. Pour le reste, elle est plus avisée.

Par bonheur, le Destin lui est venu en aide et a évoqué le passé, magicien providentiel qui a tracé les voies célestes par où la paix s'est acheminée sans encombre jusqu'à nous. Il n'est pas de plus sûr talisman. Quand les hommes sont en peine de plaisir sans risque à quelque hôte de choix, c'est à lui qu'ils font appel, pour mieux masquer sans doute la médiocrité de leur temps. Le passé est muet, disent-ils, en gens qui n'entendent point son langage. Et c'est une manière qu'ils ont de se taire aussi; et d'éviter les bévues.

Mais, cette fois, l'éloquence du Passé a été sensible à tous: Versailles et Weimar, par dessus les bivouacs du Rhin, se sont donné la réplique.

On n'imaginait pas qu'une telle guerre pût s'achever comme les autres, autour d'une table, si grande fût-elle, par la simple vertu des discours, des conciliabules et des dossiers. Aussi bien, les délégués et leurs secrétaires ont-ils fait les gestes; les portefeuilles bourrés de notes ont tenu lieu d'accessoirs. Mais le drame s'est joué plus haut. Les deux vieilles villes, vivantes qui semblent défuntes, et touchées à peine encore à la terre, Versailles et Weimar, dont les hommes, malgré leurs agitations, ne parviennent jamais à rompre le double silence, seules, dans l'univers haletant, étaient face à face.

Et le sort du monde s'est décidé derrière leurs paupières closes.

Qu'ont-elles dit dans leur langage muet?

"Voyez mes vieux bonnets, mes vieilles filles et mes vieilles maisons, voyez ma douceur paisible," a dit Weimar. Et c'était, en vérité, une petite ville bien douce et bien paisible, dont les pignons chenus cachaient des coeurs romanesques. En débarquant du train, on cherchait le marchepied de la berlino ou l'échelle de la diligence. On était surpris de ne pas entendre le cornet joyeux du postillon que Schubert a chanté. Aussitôt franchies les portes de la gare apparaissait le domaine du recueillement. Des rues claires et nettes, des façades modestes et souriantes, offrant, derrière chaque croisée, un bouquet de fleurs et le souvenir d'un grand homme. Mais ces souvenirs n'avaient rien de pesant; on vivait avec eux, sans gêne, dans un air allégé par tant de spiritualité. La jeunesse de Bach, la maturité de Goethe, la vieillesse de Liszt avaient épuré l'atmosphère; Granach et Schiller, Herder et Wieland n'y semblaient pas de trop lourds compagnons. Chaque pierre avait son histoire et les arbres radotaient volontiers. Sur le pont de l'Illm, où révérent peut-être Mendelssohn, Berlioz ou Wagner, tant le monde était passé. On se sentait vraiment à l'aise dans le jardin de Goethe, à la floraison des roses, pour goûter la sérénité du "Divan" ou la subtilité des "Xénies." Et la simplicité de l'accueil faisait croire qu'on était en visite, alors qu'on était en pèlerinage. La gloire et le génie étaient en pèlerinage. La gloire et le génie n'avaient jamais troublé la monotone quiétude de la petite ville; ses rues s'allongeaient docilement, en dépit des bruits du monde, dans le couronnement du silence.

C'était, en vérité, un agréable cimetière que Weimar, avec ses tombes bien entretenues et son visage sans rides.

C'est pourquoi le Destin l'a choisie. C'est pourquoi le Parlement allemand, après s'être si vivement transporté des premières heures de la révolution, après avoir médité à nouveau durant quelques semaines dans la laideur géométrique de Berlin, s'est enfoncé d'y revenir à l'heure la plus décisive, peut-être pour pouvoir dire en montrant ces morts dont il prétend se faire un rempart: "Ils n'ont pas voulu cela."

Mais Versailles, muet et la face immobile, a répondu.

Les voix égales de ses miroirs d'eau, de ses bouillonnements et de ses marbres lui ont composé un choeur inimmuable. Toute la grandeur née de sa majesté a surgi des quatre coins de l'univers. Palais imités de ses palais, tragédie, comédie, filles des sciences, divertissements pastiches de ses ballets, philosophie inspirée par sa pensée, frange bariolée de sa magnificence; dogmes, grâces de l'esprit et du corps qui régissent encore les formes du monde moderne, sont accourus à l'appel de

l'auguste mère qui les a nourris. La gloire militaire s'est évoquée d'elle-même et les vieux maréchaux seront satisfaits de la cérémonie expiatoire qui aura pour décor la galerie des Glaces. Nymphénburg et Schoenbrunn se sont tus devant l'ancêtre, et les emmises, les grottes de rocaillie, les temples désuets, sans vie et sans passé, des roitelets allemands, ont semblé de blêmes fantômes auprès de la gravité souriante du Trianon, du bosquet de la Reine et du parterre de Latone. L'instant fut solennel au Jardin des Rois. L'eau des bassins qui a fixé l'image de ce qui n'est plus à jamais sous son masque de mousse; les tritons folâtres que le temps a revêtus de bleu turquoise ont suspendu leurs jeux et les statues des dieux et des héros ont paru plus grandes sous le soleil reconquis. Par delà les frontières humaines, les deux villes ont poursuivi leur entretien muet.

Et la réponse sera brève du Silence qui ordonne au Silence qui gémit.

Robert BRUSSEL.

(Le Figaro.)

LA FRANCE DEVANT LA PAIX

De plusieurs pays neutres, il nous revient que la propagande allemande s'exerce avec intensité, contre les conditions de paix dictées par les puissances victorieuses, et qu'une partie de l'opinion s'y laisse influencer par les doléances et les récriminations des vaincus.

A la France, en particulier, on rapproche de vouloir, au lieu d'une paix juste et durable, l'assouvissement des haines et des vengeances excessives.

Les catholiques étrangers font grief à leurs corréligionnaires de France, — on nous l'assure du moins, — de la vivacité qu'ils apportent à soutenir ces clauses vigoureuses et violentes, au mépris de la saine doctrine et de la vraie charité.

J'ai, pour ma part, la plus entière confiance dans la raison droite et la bonne foi des catholiques étrangers. C'est pourquoi je voudrais leur exposer, sur ce point capital et pressant, le point de vue de la France.

Je suis persuadé qu'il leur suffira de connaître exactement nos justes motifs, pour se ranger à notre opinion.

Ces faits, d'ailleurs, je crois remplir un devoir, le devoir même que l'écriture rappelle à tout homme, et donc à toute nation: "Curam habere de bono nomine," ayez soin de votre bon renom!

Je soumettrai, d'abord, à mes lecteurs, une réflexion préliminaire.

Les plaintes allemandes ont éveillé, chez nous, quelques rares échos; des Français, un petit nombre et de médiocre autorité, faisant chorus avec l'Allemagne, ont protesté contre les prétendues rigueurs des conditions de paix. Or, de quel esprit relève cette minorité? De l'esprit révolutionnaire et internationaliste! Les seuls appuis que l'Allemagne ait trouvés chez nous lui sont venus de nos socialistes, ou plutôt de la faction la plus extrême et la plus avancée du parti, de ces turbulents qui voudraient donner la main aux bolchevistes et inaugurer chez nous les méthodes de violence et de désordre instaurées en Russie.

Voilà ceux hommes, en France, osent invoquer la justice et le droit, pour réclamer un traitement moins sévère au profit des Allemands. Ces soi-disant justiciers, ces impudents parangons de morale et d'humanité sont les mêmes fauteurs de révolte et d'anarchie, qui veulent déclencher la guerre sociale, ancêtre tout l'organisation actuelle et, plus particulièrement, détruire toute religion. Les catholiques, au contraire, ces catholiques qui, moi-même, j'ai le droit de le rappeler, — ont montré, pendant la guerre, un héroïsme et une abnégation à la hauteur des plus tragiques et des plus grands devoirs, et qui, d'ailleurs, au cours des années de paix, avaient ensemencé le monde entier de leurs oeuvres de charité et d'apostolat, les catholiques sont portés à croire que les conditions imposées à l'Allemagne, non seulement n'excèdent en rien les limites de la justice et de l'humanité, mais encore sont loin de les atteindre.

Il me semble qu'une telle comparaison est de nature à émouvoir nos corréligionnaires étrangers.

Mais, allons au fond des choses! Quand les Allemands vaincus et contraints de payer les frais de cette guerre, dont ils avaient escompté les bénéfices, protestent avec lamentations contre la rigueur de nos exigences, ils oublient trois choses dont il faut cependant se souvenir et que les Français ne peuvent pas négliger.

La première, c'est l'origine du conflit.

Il est désormais historiquement prouvé que la France, endormie dans une sécurité fallacieuse et glissant dans l'oubli de son histoire et de ses énergies nationales, était, en 1914, éloignée de toute idée d'agression contre l'Allemagne; elle n'était pas même préparée à se défendre.

Les esprits clairvoyants, qui s'efforçaient de lui dénoncer les menaces accumulées sur les Vosges et sur le Rhin, se heurtaient à l'indifférence des masses et à l'opposition des pouvoirs publics. Pendant ce temps, l'Allemagne disposait tout pour se précipiter sur la victoire de 1871, afin de l'ancrer dans la surprise, au mépris des traités, la frontière de Belgique. L'Allemagne voulait et organisait la guerre. Et pourquoi? Pour satisfaire un orgueil, une convoitise et une ambition démesurées; pour s'assurer définitivement la domination et l'exploitation du monde. C'est sous l'impulsion de cet appétit criminel qu'elle déclencha le conflit le plus formidable et le plus sanglant que l'histoire ait connu. S'il y a une justice, il est impossible qu'un tel attentat ne soit puni; il est impossible que les incalculables dommages entraînés par le forfait ne soient pas imputés, jusqu'à la limite de ses ressources, à la nation qui en fut coupable. Une impunité, absolue ou même relative, accordée aux responsables de la guerre, constituerait un scandale universel et, d'ailleurs, elle équivalait au plus redoutable encouragement pour les ambitions qui, se croyant de force à

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET EXtrait de Malt. DOW

réussir où l'Allemagne a échoué, voudraient, sur quelque point du monde, renouveler ce geste criminel.

Après avoir déchaîné ce cataclysme, afin d'assouvir ses instincts, l'Allemagne a conduit la guerre au mépris des lois divines et humaines. Elle a commencé par violer effrontément le traité qui, sur la foi de sa propre signature, garantissait la neutralité belge. Elle a continué, en

déclenchant hypocritement les conventions de la Haye. Le bombardement des villes ouvertes et des formations sanitaires, le torpillage des vaisseaux chargés de femmes et d'enfants, le massacre des populations civiles, la destruction systématique des édifices religieux, la satanique invention des gaz asphyxiants, la déportation des adolescents et des femmes, quels procédés barbares n'a-t-elle pas multipliés, — selon les prescriptions mêmes de ses manuels de guerre, de ses philosophes et de ses hommes d'état, — pour obtenir, par la terreur, la victoire qu'elle se sentait impuissante à remporter par la guerre loyale? Or, tous ces crimes, encore, — tous ces crimes dont la conséquence immédiate fut une effroyable accumulation de ruines et de mort, — exigent le châtiment et la réparation.

Sinon, encore une fois, la justice serait bafouée et lésée; l'ordre et la tranquillité des peuples seraient gravement compromis.

Voilà, dans le passé, dans un passé saignant à voir, les deux grands faits que les réclamations allemandes essaient d'abolir.

La France, elle, s'en souvient, elle a payé assez cher pour s'en souvenir; elle a le droit de s'en souvenir, elle a le devoir de le rappeler. Par la faute de l'Allemagne, elle a vu périr 1,700,000 de ses fils, dans la fleur de l'adolescence ou la force de l'âge; et elle ne peut dénombrer encore tous les amis, tous les mutilés, tous les défilés que les fatigues de la campagne, les privations, les angoisses de la captivité, les intoxications des gaz ajoutèrent à cette immense hécatombe! Dix de ses riches départements sont vus, quatre années durant, tenus en servitude et mis au pillage, et l'ennemi en se retirant sous l'étreinte de nos armes, a systématiquement ravagé ce qu'il devait nous rendre. L'évaluation totale des dommages infligés à notre pays, par la responsabilité du peuple agresseur, — sans parler des morts, — est encore impossible à établir, elle dépassera certainement et de beaucoup, 200 milliards.

Les Allemands oublient tout cela; ils oublient surtout que tout cela a été déclenché par leur monstrueuse initiative de 1914.

Mais, si le passé les condamne à subir de dures et trop justes rigueurs, la prévision de l'avenir nous oblige en outre à prendre contre eux d'indispensables précautions.

La France a subi le poids de l'agression allemande et de la campagne de la Belgique. Elle fut, hier, grâce à l'effort et au sacrifice de l'armée nationale, le rempart où se brisa la première ruée allemande et derrière laquelle a pu se mobiliser l'armée des peuples. Or, demain, et les Allemands sont laissés en état de recommencer leur mauvais coup, qui souffrira de nouveau leur attaque, qui en recevra la première atteinte, qui sera exposé à voir ses territoires envahis et ravagés, qui devra sacrifier ses troupes de couverture pour arrêter et refouler l'invasion allemande? Qui, sinon la France, la France toujours, la France effroyablement appauvrie de sang et d'argent! Et l'on voudrait, dans ces conditions, que nous nous désintéressions, ou peu s'en faut, des garanties, des garanties minutieuses et serrées, qu'on doit exiger de l'hypocrite agresseur d'hier, de l'envahisseur possible de demain! Autant nous demander le suicide immédiat!

Ces garanties, que seront-elles? Est-ce la parole de l'Allemagne qui en constituera la force et la sûreté? Mais l'Allemagne a donné au monde les plus cyniques exemples de la trahison des serments solennels. Elle a posé en principe que, devant les nécessités nationales, — ou les appétits qu'on décore de ce nom, — les traités n'existent plus. Et l'on se contenterait aujourd'hui de sa promesse et de sa signature! Elle a changé de régime, il est vrai, ou plutôt d'étiquette; mais quel témoignage a-t-elle fourni d'une modification de mentalité? Ce n'est que par l'expérience, et par une longue et sévère expérience, que l'on pourra s'assurer d'une transformation réelle et profonde, autorisant les nations qui traitent avec elle à croire à sa bonne foi. En attendant, la plus élémentaire prudence exige, contre elle, des précautions rigoureuses. Il faut la réduire à l'impossibilité absolue de renouveler le crime de 1914. Sinon, la paix du monde est constamment en péril et les peuples exposés aux traites germaniques, — à commencer par nous, — sont obligés de se tenir constamment en armes.

Et c'est encore une considération que l'Allemagne oublie et veut faire oublier.

Telle est la situation. Or, si l'on considère que, d'après les conditions posées par les peuples vainqueurs, l'indemnité totale imposée aux Allemands n'atteindra même pas le chiffre des pertes et des dépenses subies par la seule nation française, du fait de l'agression allemande; si l'on considère que la France, attaquée et victorieuse, devra cependant supporter désormais un surcroît d'impôts annuels de plusieurs milliards, — si l'on considère que, dans un petit nombre d'années, alors que l'ennemi n'aura qu'une partie de sa dette soldée, nous n'aurons plus de sentinelles sur cette barrière du Rhin, dont la rupture nous exposerait à une invasion terrible, — et on conclura qu'il faut une certaine audace aux Allemands responsables, criminels et déloyaux, pour protester contre la rigueur des

Marine Marchande du Gouvernement Canadien, Limitée. De Montréal. POUR LES BARRIÈRES, TRINIDAD Canadian Warrior. Vers le 12 juillet. POUR KINGSTON, JAMAÏQUE et la HAVANE Canadian Warrior. Vers le 10 juillet. Renseignements auprès de W. A. Cunningham, Agent d'Importation et d'Exportation. Chemins de fer Canadien National, 270 rue St-Jacques, Montréal. Tél. 181. Mail 5700.

CENTURY COAL COMPANY, LTD. 310 EDIFICE DOMINION EXPRESS MONTREAL. CHARBON POUR MACHINES A VAPEUR. PAR CHARS — VAISSEAUX OU AU VOYAGE.

Cartes Professionnelles. Avocats. GEOFFREY, GEORGE, PRUTHOMME. 400, rue St-Jacques. Édifice Maisonneuve. Victor Geoffroy, C.E. André Pruthomme, C.E. Boite postale 1015. Phone Main 14.

CARTES D'AFFAIRES. Est 2510. M. Simoneau. Entrepreneur électricien et importateur. 411 RUE AMHERST. En face de l'église Ste-Catherine.

Fournaise à Eau Chaude. BEAUPRE & FILS, 697 St-Paul. Tél. Main 2424.

Entrepreneurs Généraux. J. B. GRATON, LIMITEUR, Entrepreneur. 1010, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone Est 1504.

Vitres et Miroirs. LA CIE CERAM-VITRAIL, Incorporée. Vitriers et Miroitiers. Gros et Détail. 1010 Boulevard Saint-Louis, angle rue Marie-Anne. Téléphone Saint-Louis 4401.

Fonderie (Etna). BEAUPRE & FILS, 697 St-Paul.

Valises. J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame, Ouest, 4 magasins.

Comptables, Liquidateurs. ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-D.-E.

Banques. BANQUES D'HOCHELAGA, 98 St-Jacques. BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.

Architectes. L. R. MONTBRIANT, A.P.A.C., 389 St-André. Tél. Main 1708.

Banquiers. JARAND, TERROUX & CIE, agents de change, 40 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

Agences d'Epargne. LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau chef, 478 rue St-Jacques et quatorze succursales à

Fleurs Naturelles et Artificielles. CH. DE LOUVEUX, 150 St-Denis. Tél. Est 1844. (Cie face du Jardin).

BREVETS D'INVENTION. En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR. Rédigé par le Dr MARION & MARION. 361 rue Université, Montréal.

L'IRLANDE ET L'ECOSSE VONT-ELLES AVOIR UNE LEGISLATURE ?

Le gouvernement a nommé une commission d'enquête qui se chargera d'examiner les possibilités du fédéralisme dans le Royaume-Uni. — Un moment de répit pour le Home Rule.

(Cable de la Presse Associée)

Dublin, 9 — L'enquête qu'on se propose de faire sur les possibilités du fédéralisme par tout le Royaume-Uni, croit-on, ici, dans les milieux bien informés, sera dirigée par le gouvernement. On dit qu'une telle enquête fournira un moment de répit durant lequel l'acte suspendant la loi irlandaise du Home Rule sera prolongé.

On a fait récemment deux propositions relatives à l'examen en parlement de la question du fédéralisme. Le 4 juin, la Chambre des Communes, après un débat de deux jours, a adopté une résolution favorisant la nomination d'un comité parlementaire pour examiner et donner un rapport sur la formation de législatures subordonnées.

Une seconde suggestion, suivant ce principe, fut faite le 4 juillet à la Chambre des Communes par le major Waldorf-Astors qui annonça qu'un comité serait formé pour faire une enquête sur le problème de l'évolution législative dans tout le Royaume-Uni.

L'acte du Home Rule irlandais passé le 25 mai 1914, n'a jamais été mis en vigueur. Il fut inséré dans les statuts mais il fut suspendu durant la guerre par un acte adopté le 16 septembre.

LA PARTICIPATION DE LA FLOTTE

Londres, 9 — L'Amirauté annonce qu'à cause de la difficulté du trafic, il est impossible de comprendre dans les manifestations de la célébration de la paix qui aura lieu le 19 juillet, la procession sur la Tamise. On avait pensé faire cette procession pour commémorer la part jouée par la flotte durant la grande guerre.

Le roi, cependant, a gracieusement consenti à un festival spécial pour toutes les branches navales, et qui aura lieu le 8 août, sous la forme d'une procession sur la Tamise qui rappellera l'alignement des forces navales le 8 août 1914.

LA REBELLION DE L'AFGHANISTAN

Londres, 9 — En réponse à une question, Sir Edwin Montagu, secrétaire de l'Inde, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que les pertes de l'armée anglaise en Afghanistan jusqu'au 8 juillet étaient de 3 officiers et 9 soldats tués et 33 officiers et 109 soldats blessés.

CE QUE REVELENT LES RAPPORTS DE LA MUNICIPALITE DE LACHINE

Le conseil échevinal de Lachine vient de rendre public les rapports des différents départements municipaux pour l'année finissant le 31 décembre 1918.

On y constate que la population de notre ville a déjà atteint 15,500 âmes, et la superficie de la ville est de 2,860 acres.

Le tableau ci-dessous présente la valeur foncière :

Valeurs des propriétés imposables.	\$13,702,982.25
Valeurs des propriétés exemptées par règlement.	1,217,354.00
Valeurs des propriétés sur lesquelles la cité reçoit par commutation \$2,100.00 annuellement.	748,290.00
	\$15,698,586.25

LA VILLE DE LACHINE

La cité de Lachine.	\$723,905.00
Les Commis-saires d'école.	421,405.00
Gouvernement.	123,900.00
Religieuses.	663,790.00
Hôpitaux.	64,790.00
Eglises.	317,355.00
	\$2,255,125.00
Evaluation totale.	\$18,023,661.25

La taxe se répartit comme suit :

Taux de la taxe pour l'administration du 1er novembre 1917 au 31 décembre 1918 : \$1.65 par \$100.00 ; Taxe spéciale pour rachat de dettes au montant de \$10,000.00 autorisée par le règlement No 223 : 0.10 1/2 par \$100.00.

La ville a retiré, l'an dernier, les revenus suivants :

Taxes foncières.	\$256,800.23
Taxes d'affaires.	18,406.60
Taxes d'eau.	57,224.05
Taxes sur les débris.	248.90
Taxes spéciales d'égout.	148.00
Taxes RE.	2,824.22
Enlèvement de la neige.	64,049.87
Eclairage.	\$399,701.88
Moins l'es-compte accordé.	10,807.01
	\$388,894.87
Divers.	29,383.76
	\$418,278.63

LA DETTE CONSOLIDÉE COMME LES CHIFFRES SUIVANTS :

Total de la dette consolidée.	\$2,429,000.00
Fonds d'amortissement en mains ou investis.	\$3,065.87
Montant total de l'actif.	\$2,991,861.28

Les dépenses présentent les chiffres que l'on va lire immédiatement, pour les divers départements : Finances : \$250,511.18 ; Aqueducs et Egoûts : \$73,439.04 ; Police et Incendies : \$10,134.75 ; Voirie et Parcs : \$97,930.74 ; Hygiène : \$5,410.71 ; Eclairage : \$34,541.76 ; Hôtel-de-Ville et Marché : \$499,475.51 ; Compte capital : \$17,576.79.

Le rapport du département d'hygiène dit en partie ce qui suit :

Les dernières statistiques fournies par le conseil supérieur d'hygiène de la province donnent 181 décès survenus à Lachine durant l'année 1917. Ce chiffre calculé avec une population totale de 16,000, donne un taux de mortalité de 11.31 par mille de population, ce qui est très favorable.

Ces 181 décès se divisent comme suit : mortalité infantile 73, tuberculose pulmonaire 13, fièvre typhoïde 8, diphtérie 3, coqueluche 2, rougeole 1, toutes autres causes 81.

Il y a eu 598 naissances durant la même année.

Le docteur J. A. Baudouin, directeur du bureau d'hygiène, dit, à la suite de son rapport les recommandations suivantes :

Nomination d'une infirmière municipale ; adoption d'un règlement pour l'installation d'une usine de filtration ; construction d'une abattoir.

Le mouvement des maladies contagieuses est décrit comme suit pour 1918 :

Diphtérie	17
Scarlatine	15
Tuberculose	7
Rougeole	7
Varicelle	11
F Typhoïde	8
Coqueluche	25
Rubéole	2
Paratyphoïde	2
Varicelle	0
Total	94

Quant à la grippe espagnole, les rapports des médecins établissent que Lachine a eu, de septembre à décembre, 3,991 cas de grippe et 110 décès.

Le conseil de Lachine se compose des membres suivants :

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

M. W. Alfred Thersereault, maire, et les échevins F. Henri Gatién, Joseph Theoret, Henri Morin, Joseph Rouleau, Fred. A. Shackell, Robert Massie, Alfred Chapman.

Les présidents des commissions permanentes sont : Commission des finances, M. Henri Gatién ; commission de l'aqueduc et des égouts, Joseph Theoret ; commission de police et incendies, Henri Morin ; commission des bâtiments municipaux, Joseph Rouleau ; commission de l'hygiène, Fred. A. Shackell ; commission de la voirie et des parcs, Robert Massie ; commission de l'éclairage, Alfred Chapman.

WILSON SE PRESENTE AUJOURD'HUI DEVANT LE SENAT AMERICAIN

Le président des Etats-Unis transmettra aujourd'hui le traité de paix et la constitution de la ligue des Nations pour leur ratification par le Sénat. — Ces deux documents rencontreront une forte opposition.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Washington, 9 — Le président Wilson présentera le traité de paix et la constitution de la Ligue des Nations, au Sénat, demain.

En présentant le document, le président prononcera un long discours durant lequel il exposera les derniers détails qui ont été conclus à Paris et dira pourquoi il voudrait que les Etats-Unis approuvent la constitution de la Ligue des Nations. Son discours promet de marquer le commencement des pires luttes que se soient jamais vues au Sénat.

On a annoncé aujourd'hui à la Maison Blanche que le président se placera lui-même à la disposition du Sénat durant sa discussion sur le traité de paix. Il a dit qu'il était "anxieux et avide de pouvoir se présenter devant tout comité du Sénat ou de la Chambre ou des deux, en séance fermée ou exécutive pour répondre à toute question que les membres voudront demander au sujet du traité de paix ou de la constitution de la ligue.

Sans aucun doute le président sera questionné vigoureusement s'il se présente devant le comité.

Parmi les membres, il en existe qui présenteront les plus sévères critiques contre la ligue des Nations et contre la conduite du président à Versailles, et parmi ceux-ci on peut mentionner le président Lodge et le sénateur Borah de l'Idaho, Johnson de Californie et Fallot du Nouveau Mexique. Ce sont tous des républicains.

Malgré qu'il y ait eu peu de discussion relativement au nouveau traité avec la France, par lequel l'Amérique promet son aide à la France si elle est attaquée par l'Allemagne, sans provocation de sa part, on croit que ce traité sera présenté demain par le président sous les mêmes conditions que le traité de paix avec l'Allemagne. On a suggéré que le comité examine tout d'abord le traité français, mais ceci n'est pas encore certain.

CALME AVANT LA TEMPETE

Washington, 9 — Le président Wilson était de retour à la Maison Blanche aujourd'hui après une absence de plus de quatre mois, prêt à commencer sa campagne pour la ratification du traité de paix.

Le Sénat n'a pas siégé aujourd'hui pour se préparer au discours du président qui sera prononcé demain midi et qui conduira à la plus grande lutte politique qui ne s'est vue depuis 50 ans.

Aujourd'hui, il y eut une période de calme avant la tempête. Pendant ce temps, le président a posé les dernières touches au discours qu'il prononcera devant le Sénat alors qu'il présentera le traité pour sa ratification. Et de l'autre côté les ennemis de la Ligue des Nations ont préparé leurs plans d'attaque.

On peut avoir une idée du tempérament des adversaires de la Ligue en pensant à la résolution présentée au Sénat et actuellement devant le comité des Relations Etrangères, demandant que le président Wilson donne la justification de ses actes à Versailles. La demande était rédigée dans un langage que plusieurs sénateurs ont trouvé agressif et péremptoire.

Les adversaires de la Ligue ne perdent pas de temps dans leur lutte. En effet, le sénateur Johnson est actuellement en Nouvelle-Angleterre où il lutte contre la Ligue des Nations qu'il appelle un "syndicat de guerre".

Le président Wilson est arrivé à Washington un peu avant minuit, et a reçu une ovation, malgré l'heure tardive. Il a déclaré qu'il croyait avec confiance que le peuple des Etats-Unis était en faveur de la Ligue des Nations.

LE SENATEUR JOHNSTON

Boston, 9 — Le sénateur Hiram Johnston, Californie, durant un discours prononcé hier soir en cette ville a attaqué la Ligue des Nations comme étant "la pire des choses qu'on ait déjà tenté d'imposer au peuple américain." L'orateur a aussi attaqué l'administration du président Wilson.

Johnson a déclaré que la Ligue était un instrument qui lançait les fortunes de l'Amérique au reste du monde, qui s'en servait comme bon leur semblait.

LE REPRESENTANT AMERICAIN

Washington, 9 — John W. Davis, ambassadeur américain en Angleterre a été choisi comme représentant américain permanent de justice internationale qui sera formé par le conseil de la Ligue des Nations.

Il y a eu une couple de semaines, — et cela durant plusieurs jours, — on se souvient qu'il n'y avait pas de matin sans qu'une foule de citoyens paisibles et respectables comparait devant la Cour du record, sous l'accusation d'avoir passé sur le gazon dans nos parcs publics. Ces comparutions étaient, comme on le sait, le résultat d'arrestations en masse qui se faisaient, tout particulièrement au parc Lafontaine, par une foule d'agents spéciaux envoyés par leur chef faire l'arrestation des auteurs de ces délits qui se rendaient coupables de ce crime.

Le public a cru devoir protester hautement contre ces tactiques, et à la suite d'une motion de protestation adoptée unanimement par le conseil de ville, sous ce rapport, sur la proposition de l'échevin Lyon W. Jacobs, représentant du quartier St-Louis à l'hôtel de ville, les autorités policières ont dû user un peu de discrétion.

Il y avait lieu de se réjouir, mais voilà maintenant que la police reprend son activité des jours précédents. Depuis une semaine, en effet, il est impossible pour un jeune homme de s'aventurer dans le centre de la ville, à une heure un peu avancée, sans être immédiatement interpellé par une couple d'agents spéciaux qui se permettent de lui poser toute une série de questions et qui l'amenent au poste, sans qu'il ait fait autre chose que de passer par là.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

FETES PATRIOTIQUES FRANÇAISES A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Aperçu du programme des fêtes du 14 juillet de la Victoire au Parc Maisonneuve.

Nous pouvons déjà donner dans nos grandes lignes le programme des fêtes qui auront lieu les 13 et 14 juillet prochains :

Le dimanche 13, les jeux commencent au Parc Mont Lasalle, rue Lasalle et Armand, à Maisonneuve, à trois heures de l'après-midi ; concours de vitesse pour jeunes filles et jeunes gens ; concours pour dames et hommes ; concours de sauts en longueur et de sauts en hauteur ; soulevé à la corde pour poilus retour du front ; jeux divers, mais de coquetterie, concours de fumeurs à 6 heures. Concert et bal champêtre, illuminations, fermeture à 9 heures.

Au théâtre Français, grande soirée de gala, ouverture à 8 heures et demie. Apothéose militaire et célébration de la Victoire.

Le lundi 14, de onze heures à midi réception au consulat général de France.

Aux trois heures de l'après-midi, ouverture officielle des fêtes au parc du Mont Lasalle, par le consul général de France.

Jeux divers, concert, bal champêtre, illuminations.

Le produit des fêtes sera employé à secourir les veuves et orphelins de guerre.

Aux listes qui ont été déjà publiées, nous devons ajouter les généreux donateurs dont les noms suivent :

MM. Henri Jonas, Rougier Frères, Dr Gendreau, J. A. Goulet, Dr Gustave Archambault, Dr J. A. Leduc, E. W. Beatty, C.R., président du C.P.R., A. Lesieur, C. de Boissieu, Edouard Montpetit et Mme Suzanne Boyd.

LE GALA

Le soir à 8 hrs. 1-2 très précises il y aura au théâtre Français, un grand gala organisé par le comité des fêtes. M. F. Duvall, chargé par le comité de composer le programme de ce gala a groupé dans un magnifique programme lyrique nombre de nos compatriotes dont nous avons déjà publié les noms qui ont gracieusement offert leur précieux concours et le public canadien-français appréciera avec une évidente et très compréhensible satisfaction le beau geste de nos notres et celui non moins délicat de l'organisateur qui leur réserve une place d'honneur au programme.

Le spectacle commencera par "Les Enlèvement du Cœur" un sketch humoristique interprété par les excellents artistes professionnels qui ont nom : P. Gury, A. Roman et Mme Kosta et Bussy. Après le grand intermède dont nous avons parlé il y aura de nouveau un sketch "Le Poilu", dû à la plume de Maurice Hennequin, le célèbre auteur. Ce sketch est par lui-même un véritable petit bijou, et de plus permettra au public d'applaudir dans le seul rôle masculin du "Poilu", M. Auguste Cécily, biceps et prisonnier de guerre en Allemagne et à ses côtés Mme Martha Duvoyon dans un rôle délicieux de grand-mère, Mme Jane Kosta, une gracieuse marraïne de guerre et Mlle Paulette, une accorte soubrette.

Ce gala unique se terminera enfin par une grande apothéose où poilus français et vétérans canadiens encadrant les différentes nations belligérantes entonneront en chœur l'hymne aux héros du maestre A. Robert, l'hymne glorieux et immortel "La Marseillaise".

Hâtez-vous d'aller prendre vos billets au théâtre Français. N'attendez pas qu'il soit trop tard.

LE NOMBRE DES VAGABONDS S'ACCROIT-IL A MONTREAL ?

Il faut le croire, si toutes les arrestations que fait, de ce temps-ci, la police sont justifiées. — Une interpellation d'un échevin.

Il y a une couple de semaines, — et cela durant plusieurs jours, — on se souvient qu'il n'y avait pas de matin sans qu'une foule de citoyens paisibles et respectables comparait devant la Cour du record, sous l'accusation d'avoir passé sur le gazon dans nos parcs publics. Ces comparutions étaient, comme on le sait, le résultat d'arrestations en masse qui se faisaient, tout particulièrement au parc Lafontaine, par une foule d'agents spéciaux envoyés par leur chef faire l'arrestation des auteurs de ces délits qui se rendaient coupables de ce crime.

Le public a cru devoir protester hautement contre ces tactiques, et à la suite d'une motion de protestation adoptée unanimement par le conseil de ville, sous ce rapport, sur la proposition de l'échevin Lyon W. Jacobs, représentant du quartier St-Louis à l'hôtel de ville, les autorités policières ont dû user un peu de discrétion.

Il y avait lieu de se réjouir, mais voilà maintenant que la police reprend son activité des jours précédents. Depuis une semaine, en effet, il est impossible pour un jeune homme de s'aventurer dans le centre de la ville, à une heure un peu avancée, sans être immédiatement interpellé par une couple d'agents spéciaux qui se permettent de lui poser toute une série de questions et qui l'amenent au poste, sans qu'il ait fait autre chose que de passer par là.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

McGouchan, représentant l'échevin Bedard, député de Montréal-Hochelaga, adressa la parole, pour remercier le camarade Champagne de son dévouement au parti libéral.

M. Crompt fut l'orateur suivant qui parla au nom des employés des tramways : il dit combien les camarades étaient redevables envers le héros de la fête pour bien des améliorations faites et aussi le parti libéral pour la victoire remportée dans Montréal-Hochelaga.

Une fois les discours terminés, M. Champagne invita l'assistance à rentrer et les réjouissances continuèrent.

Le soutien de ses camarades et aussi pour la défense du parti libéral.

L'hon. M. Séverin Létourneau, M. Alfred Leduc, M.P., avaient prié M. Crompt de présenter leurs excuses de ne pas être présents, des engagements antérieurs les ayant empêchés.

Comment le gouvernement Borden protège l'immoralité et subventionne l'adultère

Le fameux bill de pensions des soldats. — Texte de la discussion aux Communes sur les clauses concernant les "femmes non mariées" des soldats.

Nous avons vu hier la discussion faite aux Communes sur la clause du bill des pensions favorisant les concubines des soldats. La discussion fut reprise sur l'article 41 du bill. (Hansard — éd. franc. — p. 4495 et suiv.)

Sur l'article 41 (la pension cesse lors du mariage ou remariage):

M. MORPHY: Je m'obje, dans cet article, à la location: "femme non-mariée". Il semble incongru que nous insérions dans la législation de ce pays une pareille expression. Qui a jamais entendu parler d'une femme "non-mariée"? Je ne sais pas à l'origine de cette expression. Nous avons discuté cela l'autre nuit; on laisse adopter quelques articles contenant ces mots; mais, je pense, on devrait les retrancher des autres articles. J'ignore si c'est un américanisme ou autre chose.

L'honorable M. LEMIEUX: Ce n'est pas un américanisme, c'est du paganisme.

M. MORPHY: Non; je crois le paganisme plus pur. C'est pire que le paganisme. Est-il juste que le peuple canadien reconnaisse l'existence de ces femmes vivant maritalement? Il est fort mieux de s'en tenir au vieux principe de la femme de droit commun, expression qui date de temps immémorial. Je voudrais savoir pourquoi le comité s'en est départi. Cette expression-ci est absurde.

L'honorable M. MARCIL: Je réitère ma protestation. Il n'y a qu'une femme à reconnaître; or, nous reconnaissons ici la femme "non-mariée". Si le mari meurt, sa pension peut être divisée entre la femme "non-mariée" avec qui il vit. On laisse pour cela un pouvoir discrétionnaire à la commission. C'est contraire aux principes de la population canadienne; tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de ce pays le condamneront.

M. LAPOINTE (Kamouraska): J'appuie cordialement les remarques de l'honorable député de Perth-Nord (M. Morphy). Nulle femme ne devrait être reconnue par le droit commun comme non-mariée. Pareille chose est étrangère à nos idées en Canada. Si l'on adopte ce projet de loi avec ces mots, je demande qu'ils ne soient pas traduits dans l'édition française. Quand je lis: "femme non-mariée", c'est le comble.

L'honorable M. LEMIEUX: Cette objection n'est pas nouvelle. Nous avons dès le début protesté contre ces articles immoraux du projet de loi. Je proteste contre eux. Mais je ne suis pas surpris du tout. Une ambassade a été créée par la guerre qui choque la décence populaire en ce pays. On prétend que les conditions ne sont plus les mêmes. Hier même, je lisais une revue, qu'on trouvera à la salle de lecture et qui est publiée dans la bonne ville de Toronto: on y prône l'amour libre. Nous tendons à cela par ce projet de loi.

M. NICKLE: J'ai dû assumer la majeure partie de la responsabilité de cette législation sur les pensions. Je suis fort prêt à prendre la responsabilité de ces mots: "femme non-mariée".

M. BUREAU: Otez-les tout de suite.

M. NICKLE: Je les ai mis parce que, lors de la rédaction, je ne trouvais pas d'autre langage pouvant exprimer l'idée.

M. BUREAU: Appelez-la concubine.

M. NICKLE: Nous devons envisager les conditions telles qu'elles sont mises au jour par cette guerre. Cette guerre durait à peine un an que les départements militaires avaient à faire face, non pas à des vingtaines, mais à des centaines de demandes d'allocation de séparation de femmes qui ne pouvaient pas produire leurs certificats de mariage, n'ayant jamais été mariés au soldat avec qui elles vivaient.

Depuis des années, l'homme et la femme vivaient ensemble, quoiqu'ils n'eussent pas été mariés officiellement et avaient eu un, deux, trois, quatre et jusqu'à cinq enfants. Ils occupaient une situation respectable dans la société dans laquelle ils vivaient et rien n'aurait été su

de l'irrégularité de leur vie antérieure si l'on n'avait pas exigé la preuve de leur mariage. Lorsque les avis de mort au front commencent à arriver, le même problème se présente à nous, qui sommes intéressés à cette loi des pensions. Quelle était la situation de ces femmes? C'est très beau de s'écrier avec une sainte indignation qu'on ne devrait pas reconnaître ces femmes et qu'on devrait les laisser mourir de faim, elles et leurs enfants. Mais il me semble que l'on ne peut pas s'arrêter là, et que si vous décidez qu'elles n'ont pas droit à une pension, vous jetez tout simplement à la rue des femmes qui ont vécu constamment et régulièrement avec un homme comme mari et femme et vous les obligez de gagner leur vie de la seule manière qu'elles peuvent la gagner, c'est-à-dire se vendant à l'homme qui est prêt à l'acheter. Je ne suis pas disposé à accepter cette manière de voir.

M. BUREAU: L'honorable député s'écarte du sujet. Ce à quoi nous nous opposons, par respect pour la dignité de nos femmes légitimes, c'est l'expression "épouse non-mariée". Changez l'expression et nous ne nous opposerons pas au paiement de la pension.

M. NICKLE: J'ai évité l'expression "épouse" en vertu de la loi coutumière, parce que je ne voulais pas froisser les susceptibilités de certaines gens qui ne voudraient pas même reconnaître à ces femmes cette position dans la société.

M. BUREAU: C'est une concubine aux yeux de la loi.

M. NICKLE: On ne voudrait pas reconnaître le statut légal d'une concubine. Un homme peut avoir une demi-douzaine de concubines, mais il ne peut avoir qu'une seule épouse par la loi coutumière ou une seule "épouse non-mariée".

M. BUREAU: On peut donner une définition.

M. NICKLE: Si un député veut suggérer un mot qui exprimera exactement la situation d'une femme qui, pendant un temps assez long, aura vécu constamment avec un homme et non avec un autre, sans avoir été mariée officiellement avec cet homme, je suis tout prêt à l'accepter.

M. MANION: Pourquoi ne pas mettre une définition?

M. MORPHY: Le mot n'existe pas, car il n'y a rien de tel qui soit reconnu par la loi. Pourquoi ne pas dire "épouse de par la loi coutumière"?

M. NICKLE: Parce que beaucoup de gens s'y opposent.

M. MORPHY: Peu nous importe; l'expression employée ici est moins acceptable.

M. NICKLE: Mon honorable ami dit: Peu nous importe. Telle n'est pas la question. Si le comité ou une mesure quelconque du comité peut suggérer une expression meilleure, il n'y a pas de raison pour qu'on ne l'adopte pas. Je prends la responsabilité de l'expression employée parce que j'en suis l'auteur et je dis au comité pourquoi je l'ai employée en leur signalant la situation qui s'est présentée à nous et à laquelle il nous faut faire face.

M. MANION: L'honorable député ne peut-il pas mettre une définition au lieu d'un simple mot?

L'honorable M. ROWELL: Je regrette d'être obligé de partir pour aller prendre le train, aussi je propose que le comité lève la séance, fasse rapport sur l'état de la question et demande l'autorisation de se réunir de nouveau.

SEANCE DU 30 JUIN

La Chambre passe de nouveau en comité, à l'examen du bill No 108 accordant des pensions aux ou concernant les forces canadiennes navales, militaires et aéronautiques.

L'honorable M. ROWELL: Quand le comité a levé sa séance, samedi, nous étions à discuter l'article 41. De (A suivre à la page 5)

LE CHOIX DES DELEGUES DANS LAVAL-DEUX-MONTAGNES

Les libéraux du comté des Deux-Montagnes se réuniront en assemblée dimanche prochain au village de Saint-Eustache, à 8 heures du soir, dans le but de choisir leurs représentants à la grande convention libérale qui se tiendra à Ottawa au mois d'août.

Après le choix des délégués, M. J. A. C. Ethier y adressera la parole, ainsi que MM. Oscar Gladu, D. A. Lafortune et Gustave Boyer.

UNE PROTESTATION DES BOUCHERS AU SUJET DU COUT DE L'ABATTAGE

L'association proteste contre l'élévation des taux que se propose de faire la commission administrative. — La fermeture à bonne heure. — Une tempête dans un verre d'eau. — Le prochain pique-nique.

L'Association des Bouchers de Montréal a tenu son assemblée régulière, hier soir, sous la présidence de M. Oscar Gignac. Cette réunion fut passablement mouvementée et il s'en est fallu de peu qu'un vote de confiance soit pris envers le président.

Il s'agit d'une lettre envoyée à un des membres de l'Association dans laquelle l'auteur de la lettre prête au président des paroles et des menées contraires aux intérêts de l'Association relativement à certains privilèges du pique-nique annuel.

Les membres ont, cependant, eut le loisir d'écouter le président, qui, lisant son siège, expliqua ce dont il s'agit et fit certaines mises au point qui renversèrent les déclarations faites contre lui. L'assemblée se termina ensuite indignée de l'envoi de cette lettre qu'elle réprouve. L'affaire en resta là.

L'assemblée discuta ensuite d'affaires municipales. Dans ce rapport, il y avait le règlement de fermeture à bonne heure et le règlement 129. Le premier a été amendé et le deuxième doit être par la Commission administrative.

Sous le rapport de la fermeture à bonne heure, les bouchers ont décidé de faire une press on auprès des échevins afin de leur rendre analogue au règlement primitif, c'est-à-dire que la fermeture se ferait le lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs à 7 heures. La Commission administrative a changé le lundi pour le vendredi et les bouchers font voir que cela les incommode beaucoup ainsi que tous les autres commerçants, à l'exception de deux ou trois. La majorité demande les quatre premiers soirs et, suivant l'assemblée, le conseil municipal devrait faire tout son possible pour que le règlement soit conforme aux demandes de cette majorité.

Le règlement 129 est bien connu, il est ancien. Mais il concerne intimement les bouchers et ceux-ci voudraient qu'il fut mis à exécution dans son entier, ce qui n'est pas actuellement. Ce règlement pourvoit à l'établissement d'un abattoir municipal avec inspection des viandes par des fonctionnaires de la cité. A cet abattoir, les bouchers feraient eux-mêmes leur abattage, ce qui ferait, de ce fait, diminuer le coût de la viande. L'abattage se fait actuellement à une prix

très élevé et les bouchers n'obtiennent pas justice.

La commission administrative amende le règlement 129 en augmentant les taux d'abattage dans les abattoirs publics. Les bouchers adoptent une motion de protestation à cet effet disant que cela tendra à augmenter le prix des viandes affectées par le projet d'amendement, puis copie de la résolution sera envoyée à la commission administrative.

Les présidents du prochain pique-nique du 6 août, au parc Desolier, vont bon train. L'exécutif, qui a plein pouvoir pour l'organisation de cette fête annuelle, a rapporté beaucoup de progrès. Tout fait prévoir que l'anniversaire sera un franc succès. Un magnifique programme, comprenant des courses de chevaux et plusieurs attractions absolument nouvelles est presque terminé. La sollicitation des prix se poursuit avec rapidité par les membres. La liste en sera probablement très longue et riche. La fanfare sera celle du 65e bataillon dont la sous-mission a été acceptée hier soir.

Ceux qui désiraient acquiescer les privilèges du pique-nique sont priés de s'adresser au président, M. Oscar Gignac, Lasalle 889, ou au secrétaire-trésorier, M. Henri Geoffroy, St-Louis 43.

L'ordre n'est pas à été saisi d'une demande des membres de la "Montreal Butchers Supply" qui veulent se joindre à l'association. Ces hommes ne sont cependant pas bouchers; le cas fut discuté et finalement, le secrétaire a reçu instruction de répondre négativement.

Le renouvellement du permis de l'association pour un an a été fait ces jours derniers et le gouvernement provincial a envoyé le permis demandé.

L'assemblée discuta les assertions d'une saison devant la commission fédérale enquêtant sur le coût élevé de la vie. Les membres ont déclaré que les prix peu élevés mentionnés ne sont pas ceux d'une bonne viande. Des exemples furent apportés à l'appui des déclarations faites, hier soir.

Plusieurs nouveaux membres furent initiés, hier. Le recrutement à l'association va très bien. Elle est maintenant nombreuse et forte et en mesure de bien défendre les intérêts de ce commerce.

La prochaine assemblée aura lieu mercredi le 13 juillet courant.

LE DR ERNEST POULIN A ETE HONORABLEMENT ACQUITTE HIER

La poursuite n'ayant pu produire de témoins pour établir la preuve, le juge Cusson a renvoyé la plainte.

Le Dr Ernest Poulin, contre qui une accusation d'avoir aidé des conscrits à se soustraire à la loi du service militaire, a été honorablement acquitté, hier après-midi, par le juge Cusson.

La poursuite, représentée par Me Curran, ayant Me N. K. Laflamme, C.R., comme conseil, n'a pu produire un seul témoin contre le Dr. Poulin. L'inculpé était représenté par Me

IL SE PEUT QUE LA CITE REFUSE CETTE OFFRE DE CINQ MILLIONS

Afin de conserver la liberté d'action de la cité, la commission des logements ouvriers peut fort bien recommander à celle-ci de refuser l'offre d'argent que lui fait le gouvernement fédéral.

La Commission des logements ouvriers qui a été nommée, il y a quelques semaines, par la Commission administrative, recommandera peut-être, d'ici à quelques jours, que la cité refuse l'allocation de près de cinq millions qui lui est offerte par les gouvernements fédéral et provincial en vue de la construction de logements ouvriers dans notre ville. C'est du moins ce qui découle d'une déclaration faite, hier, par le président de la Commission des logements, M. Alfred Lambert.

M. Lambert a exprimé l'opinion que si la commission jugeait que la cité encourrait une trop lourde responsabilité en acceptant l'allocation, elle recommanderait aux autorités municipales de faire un emprunt et d'agir indépendamment sous ce rapport.

Le président de la commission ajoute que celle-ci se réunit régulièrement et étudie les mérites des allocations en question. Elle soumettra prochainement, à la Commission administrative un rapport contenant diverses recommandations et suggestions.

Les différentes clauses de la loi fédérale pour la distribution de 25 millions en vue de la construction de logements ouvriers sont l'objet d'une étude attentive, dit M. Lambert, et le rapport que la commission soumettra sous peu contiendra deux recommandations. La première, c'est que la cité accepte l'allocation, selon les dispositions des lois provinciale et fédérale adoptées sous ce rapport. La deuxième, c'est que la cité emprunte le montant nécessaire indépendamment de l'allocation, afin de pouvoir marcher avec ses propres plans.

Si ce dernier cours est accepté, la raison en sera que la commission aura décidé qu'en acceptant l'allocation, la ville se soumettrait à trop de restrictions, étant donné la responsabilité à encourir au sujet de l'adminis-

tration de l'affaire, et le paiement final de l'emprunt, y compris l'intérêt.

"Il se peut que l'allocation fédérale soit considérée soumise à trop de restrictions, en considération du degré de responsabilité à encourir, dit le président. Dans ce cas, nous recommanderons que la cité emprunte l'argent indépendamment, afin de pouvoir marcher avec ses propres plans."

M. Lambert ne voulait exprimer aucune opinion sur ce qui a été fait, sous ce rapport, à Toronto, où le mouvement est en marche. Il dit que la commission avait l'intention de procéder avec soin et prudence, et d'étudier les conditions, dans chaque cas, avant de prendre une action définitive.

L'UNION BELGE
En vue de fêter dignement d'une façon grandiose les victoires de ses armées, l'Union Belge fêtera cette année son indépendance d'un caractère tout spécial et à cet effet, invite tous les Belges de Montréal et son district de bien vouloir venir à son local, rue St-Catherine-Est, 1040A, samedi prochain, 12 juillet, à 8 heures du soir. Nul doute que les compatriotes y assisteront.

C'EST UN AUTRE
M. Wilfrid Paré, condamné à l'amende pour excès de vitesse, n'est pas M. Wilfrid Paré, 449 avenue V. ger.

Health Sanitorium, Reg'd
D. DELENS
Osthéopathe et Chiropradiste
Bonne santé, Traitement hygiénique, 1244 rue Peel, près de l'Hôtel Windsor, Tél. 1, Up. 88. 64-D.10.0.

Accessoires de Pêche

Brochets, voraces ou truites dorées, quelle fierté, n'est-ce pas, que de revenir de la pêche avec une belle "brochette" de poissons. Un bon attirail vous garantira d'heureuses pêches; une visite au sous-sol, chez Goodwin vous permettra de vous munir d'un attirail complet.

Cannas en bambou, 2.60 à 15.00.
Lignes, en soie, .50 à 2.35.
En toile, .20 à 1.45.
Dinde, .85 à 3.00.
Bouillottes, .15 à 2.05.
Bouches, .50 à 1.50 la douzaine.

Garde-moustiques, hampons, appâts de toutes sortes, etc.

Goodwin's—3-33-30.

Goodwin's
LIMITED

Jeunes Gens EN AVANT!

POUR que la jeunesse réussisse dans la vie, il faut qu'elle prépare son avenir.

POUR réussir, il faut faire le choix d'une carrière.

QUE tout jeune homme, qui veut assurer sa vie, lise donc l'ouvrage

NOTRE JEUNESSE
— et —
L'ERE NOUVELLE
(Le Choix d'une Carrière)
Par ARTHUR LEMONT
Préface de l'hon. M. Lemieux

EN lisant, nos jeunes compatriotes trouveront des enseignements utiles qui, suivis consciencieusement leur assureront le succès.

L'ouvrage se vend 50 sous, (52 sous par la poste) au Canada, 75 \$-Jacques, à la Librairie Beauchemin ltée, rue St-Jacques, et à la Librairie Granger, rue Notre-Dame, coin Place d'Armes.

NOS AVIATEURS RECLAMENT UN CORPS PERMANENT D'AVIATION

Ils se plaignent du retard apporté par le gouvernement à l'étude de cette question. — L'établissement d'un corps permanent et d'une réserve.

La question d'avoir un corps permanent d'aviation est encore à l'ordre du jour, et il y a beaucoup de discussions à ce sujet. Plusieurs officiers du Corps Royal d'Aviation travaillent énergiquement pour atteindre ce but.

"Nous voulons au moins deux ou trois escadrons permanents d'aviateurs", nous déclara hier un officier aviateur qui a servi en France, pendant plusieurs années. "Et de plus, la plupart de ceux qui ont fait du service actif en Europe, et qui ne restent dans la force permanente, sont en faveur de l'établissement d'une réserve d'aviation, afin de leur permettre d'avoir une certaine pratique chaque année. C'est ainsi que le Canada pourrait avoir une forte réserve d'hommes d'expérience, lorsqu'il en aura besoin. Je crois que nous devons saisir l'occasion qui se présente actuellement pour l'établissement d'une force aérienne."

Tous ceux qui ont fait de l'aviation joindraient certainement la réserve et plusieurs centaines même s'en feraient une carrière. Dans le Corps Royal d'Aviation, il y en a plusieurs qui ont laissé leurs études pour s'enrôler et qui ne veulent plus retourner à ces études, ils veulent se faire une carrière de l'aviation; c'est pourquoi on devrait leur donner la chance de réussir. Si le gouvernement organisait cette force aérienne, elle pourrait patrouiller tout le Dominion, comme la Police Montée fait pour l'Ouest."

Un autre aviateur a déclaré que pendant tout le temps que le gouvernement mettrait à délibérer sur cette question, les officiers qui n'ont pas le temps d'attendre après cette décision, se lançaient dans d'autres professions ou retournaient au collège. Mais il ajoute que les officiers et instructeurs du R. A. F. qui avaient été prêts au Corps Canadien d'Aviation, étaient tous retournés à leurs unités et étaient démotivés. Plusieurs de ces officiers ont reçu à Montréal une magnifique réception. Plusieurs, cependant, se sont plaints du prix scandaleux qu'on leur avait chargé pour les finances et les taxi. On chargea \$3 pour conduire 3 officiers du quai au Windsor.

Il y a eu réception et thé dansant hier après-midi, sous les auspices de l'"Aerial League".

NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON DU "CANADA"

Dorénavant nos lecteurs pourront se procurer le journal chez les différents dépositaires de leur localité dont nous publions ci-après les noms et adresses.

Les personnes demeurant sur les parcours de ce service à une distance trop éloignée des dépositaires de leur localité peuvent recevoir le "CANADA" à domicile par ce même service en téléphonant à Ma n 7677.

Service de 3 mois, \$1.50.
Service de 6 mois, \$3.00, payables d'avance.

BORDEAUX

Mme Chs. Demey, 213 Gouin.
A. Prévost, 2037 Gouin.
Hamein et Frère, 6315 Bois de Boulogne.

CARTIERVILLE

H. Crevier, 77 Chemin St-Laurent.
A. Lagacé, 141 Boul. Gouin.

PONT-VEAU

J. B. A. Poirier.
Henri Cousineau.

ABUQUISIC

M. J. Portugal, 6341 LaFontaine.
A. Sausse, 1047 Gouin.

PARC MADELEINE

J. B. Lefebvre, 6276 Pélouquin.
M. A. Lamotte, 6110 Amherst.
E. Laporte, 6236 Sacre-Coeur.

A. Tremblay, 6207 Chesham.
Ed. Bédard, 6274 Dufferin.

SAULT-AU-RECUER

A. A. B. 1106 Gouin.
D. Gagnon, 1234 Gouin.

MONTÉE ST-JACQUES

O. Lachapelle.
MONTREAL-NORD

J. O. Bélanger, 2039 Gouin.
J. R. Chamberland, 2071 Gouin.

Décès

LAVALLEE — En cette ville le 9 juillet courant à l'âge de 84 ans, est décédé Madame veuve Olivier Lavallee, née Julie-Anna Paquin.

Le service funéraire aura lieu vendredi le 11 courant.

Le convoi funéraire partira du convent des Sœurs de la Miséricorde, No 410 rue Dorchester Est à 7.45 heures, pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame de Lourdes et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

82-1-D

Chas. C. de Lorimier

Tél. 001, EST 1504

Fleurs naturelles et artificielles.

236 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL

(Près de Montigny)

Spécialité: Tributs floraux funéraires.

Chas. C. de Lorimier

Tél. 001, EST 1504

Fleurs naturelles et artificielles.

Spécialité: Tributs floraux funéraires.

236 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL

(Près de Montigny)

Spécialité: Tributs floraux funéraires.

Chas. C. de Lorimier

Tél. 001, EST 1504

Fleurs naturelles et artificielles.

LE MAIRE ET M. DECARY PRENNENT LEURS VACANCES

Un honneur part aujourd'hui même, avec madame la mairesse, pour faire le tour des Grands Lacs. — Il sera de retour, le 21. — Chez les commissaires.

Un honneur le maire de Montréal, l'honorable M. Médéric Martin, part en vacances aujourd'hui même. Accompagné de madame la mairesse, M. Martin fera en bateau le tour des Grands Lacs. Il sera de retour le 21 de ce mois-ci.

Le président de la commission administrative est aussi en vacances, depuis samedi dernier. M. Decary est attendu ici vers la fin de cette semaine.

En l'absence de M. Martin, M. Lévy Tremblay, échevin du quartier Mercier-Maisonnette et ex-maire de l'ancienne municipalité de Maison-neuve, agira comme premier magistrat de notre ville.

A la commission administrative, il n'y a présentement que le quorum. Par suite du départ de M. Gaspard Deserres et de l'absence de M. Decary, il n'y a, en effet, que trois membres. Ce sont l'honorable M. Charles Marcell, MM. R. A. Ross et Alphonse Verville. M. Marcell agit comme président.

Les échevins sont aussi en vacances. Il devait y avoir réunion du conseil, lundi, mais cette assemblée a été ensuite contremandée. On ne s'attend guère que nos édiles se réunissent avant le 4 août. L'ordre du jour de la séance est ainsi conçu:

RAPPORTS

Commission Administrative. — A l'effet de voter \$95,708, pour le pavage de la rue St-Laurent entre la rue Isabeau et la 42e avenue. (26 juin.)

Commission Administrative. — A l'effet de voter \$11,340, pour le pavage

DEPOSES SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission Administrative. — Recommandant l'adoption d'un règlement concernant la fermeture de bonne heure. (17 juin.)

Communication des maîtres-barbiers, au sujet du projet de règlement de fermeture de bonne heure. (17 juin.)

REGLEMENT

1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins et des boutiques de barbiers. (Sansregret.) (17 juin.) (Imprimé.)

DEPOSE SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission Administrative. — Recommandant l'adoption d'un règlement concernant le pain. (17 juin.)

AVIS DE MOTION

Sansregret. — A l'effet d'adopter un règlement amendant le règlement concernant le pain. (26 juin.)

DEPOSE SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission Administrative. — A l'effet d'adopter un règlement re emprunt de \$499,603.17 pour payer les dettes de certaines municipalités. (26 juin.)

AVIS DE MOTION

Brodeur. — A l'effet d'adopter un règlement re emprunt de \$499,603.17 pour payer les dettes de certaines municipalités. (2 juillet.)

MAGNIFIQUE PIQUE-NIQUE DE L'UNION DES COMMIS-EPICIERIS

Une foule considérable y assiste, hier, à Sainte-Rose. — Un train spécial. — Jeux nombreux et prix hautement appréciés.

Le pique-nique de l'Union des Commis-Epicieris de Montréal, a eu lieu, hier, à Sainte-Rose. Comme les années précédentes, cet événement a été couronné d'un franc succès. La température était idéale, et l'endroit était désigné pour une fête de ce genre.

On a eu une xagération que 600 personnes ont pris part au pique-nique. La plupart se sont rendus par le Pacifique Canadien, qui avait mis un

train spécial à la disposition de l'Union. Un bon nombre, cependant, ont préféré faire le trajet en automobile, la route qui relie Montréal et Sainte-Rose étant l'une des plus belles de la province. Il y a bien cinquante automobiles qui se sont rendus, hier, à Sainte-Rose, spécialement pour le pique-nique des commis-épicieris.

Le train spécial a quitté la gare Viger, hier matin, à dix heures, et n'est revenu qu'à neuf heures, dans la

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.